



**SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 SETTIMANALE CORSU
 D'INFORMAZIONE
 D'INFORMAZIONE**



JEAN-PIERRE GODINAT

Petit espace, grands effets

PORTRAIT

*Jean-Mathieu
 Campana,
 purcaghju à Lutina*



Photo Pierre Pascualini

BANDE DESSINÉE

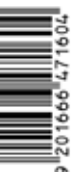
*L'Histoire de Corse
 de Jean-Claude
 Rogliano*



Photo Jacques Paoli

1,60€

ÉDITOS P2 • ACTUS P3 • FUSINA P21 • AGENDA P23



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

BALÉONE

Centre d'Affaires

Bureaux et salles de réunions
À louer à la journée, au mois ou à l'année

 www.rivesud-immobilier.com

 04 95 50 43 40

RN 194
ZA Baleone Centre
20167 Sarrola Carcopino



- Parking gratuit

L'EPIC

C A F É - B R A S S E R I E

Repas d'affaires, terrasse, évènements

 04 95 28 40 28

 www.brasserie-lepic.com

HUMEUR

Prolongeons la trêve

Clap de fin pour ces riches repas, copieux et arrosés parfois plus que de raison. Nous avons tous décidé de prendre de bonnes résolutions pour gommer ces excès, être plus empathiques, moins égoïstes. Bon j'arrête, avec ce discours ressassé annuellement parce qu'il nous donne seulement bonne conscience.

Restons objectifs. Cette année, la France a besoin de nous. Enfin surtout ceux qui convoitent d'être le prochain locataire de l'Elysée. Le futur ex-Président a présenté ses vœux. Les derniers, normalement, puisque des bruits courent sur sa possible décision de se représenter quand même à sa propre succession. Magagne, présage ou nouvelle théorie du complot, l'avenir nous le dira! François Hollande a donc, égal à lui-même, défendu son quinquennat. Il a su être grave pour nous préparer aux prochains combats contre le terrorisme mais aussi pour nous alerter sur certains démons qui pourraient paraître comme l'unique réponse à ce quinquennat synonyme de ruptures économiques, sociales et humaines.

Pas sûre que les 7 derniers samourais de cette gauche exsangue l'aient compris. Il va falloir à la fin du mois élire le mercenaire de cette belle alliance populaire afin qu'il affronte le printemps venu tous les autres candidats à l'ambition présidentielle. Nous ne sommes que début janvier mais le joli mois de mai n'est pas loin. Alors avec ou sans résolution, préparez-vous à être abreuvés de petites phrases assassines et autres humeurs sur cette prochaine grande échéance. Mais en attendant ces flèches acérées, prolongeons un peu cette trêve hivernale, sourions, rions. C'est bon pour nos zygomatiques. C'est excellent pour notre moral et contrairement au vote qui restera une affaire personnelle, ça se partage très bien. ■

dominique.pietri@yahoo.fr



Da Roland FRIAS

À MODU NOSTRU
À MODU NOSTRU

Ùn hè ancu à finì

Eccu lu chì spunta u 2017. Cun ellu, cum'è per ogni capu d'annu, unepochi di cambiamenti ind'a nostra vita di tutti i ghjorni, programmati da u governu di u quale si cumpierà u mandatu di maghju prussimu. Si sà ch'in l'annate elettorale ci hè sempre qualchì rigalu. U primu, subito à partesi d'issu mese di ghjennaghju, permetterà à quasi 5 milioni di famiglie di pudè gode d'una calata mediana di 20 percentu nant'à e so mensualità d'impositi concernendu u rivenutu. Un gestu di carità chì devia intervene d'aostu, ma ùn avia a brama l'esecutivu di vede quelli chì piglieranu a seguita, tirà ne, elli, u prufittu puliticu. È si capisce bè. Si tratta di a quarta diminuzione di l'impositi nant'à u rivenutu annunziata da u capistatu François Hollande, sta volta à l'altura d'1 miliarda d'euri à prò di a ghjente e più mudeste, vale à dì e persone senza cunghjuntu/a cù una paga di referenza cumpresa trà 18 500 è 20 500 euri, è i coppii di i quali i rivenuti ùn francanu i 41 000 euri à l'annu. Pò a vincita mediana per l'interessati andà sin'à 200 euri.

Altra misura : quella purtendu d'altronde nant'à l'investimentu ind'è l'alloghju chì pare incuragitu più chè mai. François Hollande avia parlatu, d'aprile, d'una prulungazione d'un annu, sin'à u 31 di dicembre di u 2017, di u regime Pinel chì hè vantaghjosu assai per l'investimenti lucativi ind'a custruzione nova. Listessa sorte per u Censi-Bouvard chì permette, per contu soiu, a defiscalizazione di l'investimenti ind'e residenze studentine, per i capibianchi o u turisimu.

Da ritene dinù chì u Parlamentu hà aduttatu di dicembre a creazione d'un contu PME Innuvazione chì deve permette à l'impresarii di rinvestisce di manera più faciule u so valore aghjuntu ind'e startups, per mezu di ciò chì s'assumiglia à un PEA (Pianu di risparmiu in azione). Puderanu i titolari di stu contu cumpensà e più è e menu valenze di e so partecipazione. Seranu eligibili i signatarii d'un pattu d'azzinariu ripresentendu più di 25 percentu di i diritti di votu di a sucetà.

Cù st'esempi di nuvità, cerca torna u capistatu di calmà u sintimu di stumacheghju fiscale chì ferma sempre vivu, quantunque, per e famiglie cum'è per l'impresu. È ùn hè ancu à finì. Hà da esse longu st'annu novu. A pace è a salute per tutti! ■

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE

© est édité par CorsicaPress Éditions SAS
Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia
Tél. 04 95 32 89 95 & 04 95 32 89 90

Directeur de la publication – Rédacteur en chef
• Paul Aurelli (04 95 32 89 95)
email: journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA – RÉDACTION

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA
Tél. 04 95 32 04 40

Annonces légales – Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION

21, Cours Napoléon, 20000 AJACCIO
Tél. 09 67 48 71 56 – 04 95 32 89 95

Annonces légales – Fax 09 70 60 12 93

Avec la collaboration de :

• Elisabeth Milleliri (informateur.corse@orange.fr)

1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli
Secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris
Amandine Alexandre (Londres), Batti,
Marie-France Bereni, Frédéric Bertocchini,
Roland Frias, Jacques Fusina, Marie Gambini,
Claire Giudici, Kampà, Jean-Toussaint Leca,
Tim Leoncini, Michel Maestracci, Jacques Paoli,
Pierre Pasqualini, Marion Patris de Breuil,
Manon Perelli, Dominique Pietri, David Raynal,
partenariat avec Alta Frequenza et Télé Paese

Comité de surveillance :

Philippe Giammari, président,
Jérôme Fabro-Aurelli, vice-président.
Conseillers : Roland Frias (Cultura è lingua corsa),
Christian Gambotti (Corses de l'extérieur)

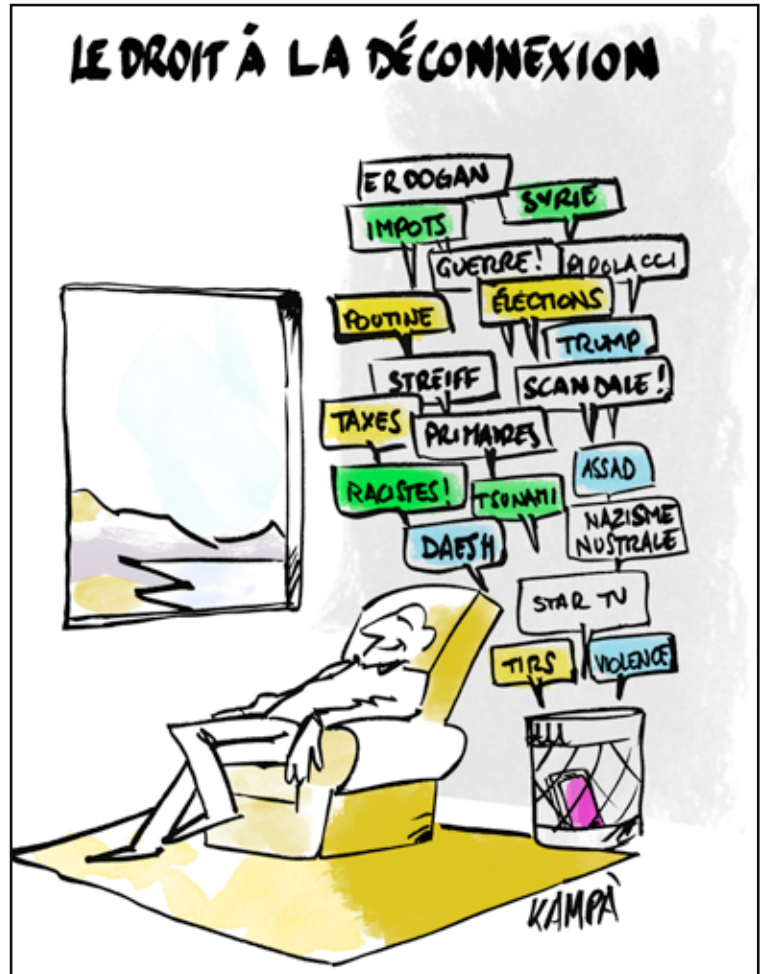
IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0319 I 88773

ISSN 2114 009

• Fondateur Louis Rioni

Vous vivez
en Centre-Corse,
dans le Cap,
la région de Bonifacio
ou le Sartonais,
vous avez
une bonne connaissance
de la vie publique,
culturelle, associative
et sportive
dans votre bassin de vie?
Vous souhaitez mettre
en lumière les initiatives
qui y voient le jour?
Vous aimez écrire et/ou
prendre des photos?
L'ICN recherche
des
correspondants locaux.
Écrivez-nous :
journal@icn-presse.corsica



DÉMOGRAPHIE

C'est fou comme ça pousse!

Ils sont fous ces Corses ? C'est à voir. Plus on est de fous, plus on rit ? Cela reste également à vérifier. Ce qui est tout vu, c'est que les résultats du dernier recensement placent la Corse au top des régions ayant connu le plus fort taux de croissance démographique annuelle entre 2009 et 2014.

Selon les chiffres définitifs de l'Insee résultant du dernier recensement, publiés au Journal Officiel du 31 décembre, la France comptait 65 906 986 habitants au 1^{er} janvier 2014. C'est-à-dire 1,6 million d'habitants de plus qu'en 2009, avec une progression moyenne de 2,5% sur cinq ans et de 0,5% par an. Une moyenne toutefois, dont la Corse s'écarte très distinctement. Il y a trois ans, en effet, l'Insee dénombrait 324 212 personnes résidant en Corse, ce qui «avec 18 550 personnes en plus depuis 2009», soit une augmentation de 6,0% sur cinq ans, «représente une croissance annuelle moyenne de 1,2%». Cette croissance régionale deux fois supérieure au taux national, précise dans sa communication Antonin Bretel, chef de division à l'Insee de Corse, «concerne la quasi-totalité du territoire insulaire».

Ainsi, les départements corses figurent dans le peloton de tête pour la croissance démographique départementale. Mais si la Haute-Corse apparaît comme étant le plus peuplé des deux, avec une population de 172 560 habitants au 1^{er} janvier 2014 contre 151 650 habitants pour la Corse-du-Sud, c'est cette dernière qui enregistre la croissance démographique la plus élevée, avec une hausse annuelle moyenne de 1,4% entre 2009 et 2014 contre 1,0% pour la Haute-Corse. Cela étant, sur cette même période, certains départements continentaux ont pu enregistrer des évolutions de population supérieures. C'est le cas de la Haute-Savoie et de l'Hérault qui occupent le haut du podium, la troisième place allant à la Corse-du-Sud tandis que la Haute-Corse se classe 13^e sur les 96 départements métropolitains.

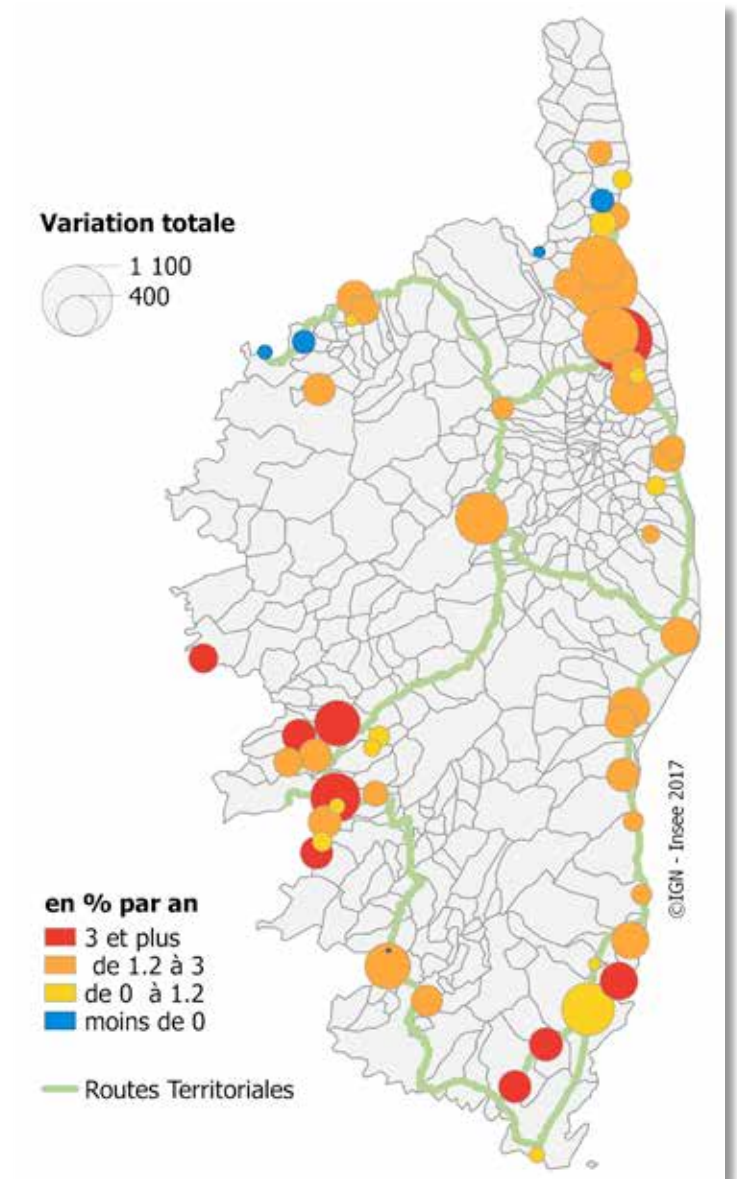
De même, la croissance démographique diffère sensiblement entre les grandes agglomérations insulaires. Avec une hausse moyenne de 1,3% par an, supérieure donc à la moyenne régionale, le pôle urbain d'Ajaccio est passé de 64 300 à 68 600 habitants entre 2009 et 2014. Tandis que le pôle urbain de Bastia, avec 66 900 habitants en 2014, enregistre quant à lui une croissance annuelle plus modeste puisque deux fois inférieure à la moyenne de la région. Et, ajoute l'Insee, «ce pôle urbain est porté par les communes du sud de Bastia. En effet la commune de Bastia a perdu des habitants sur la période». Reste que les couronnes de ces deux grands pôles affichent une croissance annuelle de 1,8%.

Les aires urbaines de Porto-Vecchio, Calvi, L'Île-Rousse, Propriano et, dans une moindre mesure, Ghisonaccia et Corte ont accru leur attractivité avec une hausse démographique de 1,5% par an. Toutefois, ajoute l'Insee, «la plus forte variation de population se situe dans les communes de plus de 1000 habitants localisées hors influence d'un pôle urbain». Pour 18 communes, la croissance globale est de 1,8% par an, avec une hausse particulièrement importante dans l'Extrême-Sud.

S'agissant des petites communes hors aire urbaine, si celles comprises entre 500 et 1000 habitants ont connu une augmentation

annuelle moyenne de 0,5% en moyenne annuelle, celles de 500 habitants ont continué à perdre de la population, en baisse annuelle moyenne de 0,4%.

Ce dernier recensement confirme aussi la poursuite de l'augmentation du nombre de «grandes communes». En 1968, on dénombrait 23 communes corses de plus de 1000 habitants. En 2009, elles étaient 53, et en 2014 on en comptait 57 qui concentraient «à elles seules 81% de la population insulaire». ■ EN



POPULATION MUNICIPALE OU POPULATION TOTALE ?

Le décret du ministère de l'Économie et des Finances du 30 décembre 2016 «authentifie les chiffres des populations» en distinguant la population municipale [les personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire de la commune où elles sont recensées] et la population totale qui inclut la population municipale plus les personnes résidant habituellement dans une autre commune mais ayant conservé une résidence sur le territoire de la commune concernée. Si ce dernier mode de calcul induit des doubles comptes, le décret stipule qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, «il convient de se référer» à la population totale «pour l'application des lois et règlements». La population totale de la Corse est de 329 599 personnes. ■

CARBURANTS

Et toujours nos chers privilèges

Hausse du cours du baril, nouvelles taxations, les prix des carburants flambent en ce début d'année. Mais ce qui ne change pas pour les automobilistes corses, c'est qu'ils réussissent toujours, bien malgré eux, le tour de force de s'acquitter des tarifs à la pompe parmi les plus élevés de France tout en passant pour d'immondes privilègiés.

Communiqué le 2 janvier, le tout dernier relevé officiel du prix des carburants en France, effectué le 30 décembre dernier, confirmait une sixième semaine consécutive de hausse des tarifs à la pompe. Ainsi, fin 2016, les prix des carburants ont atteint leur plus haut niveau depuis l'été 2015, avec, en moyenne nationale, 1,222 € pour le litre de gazole et 1,393 € pour le litre de SP95. Répercussion inévitable de la remontée en flèche du cours du baril de pétrole qui, toujours fin 2016, affichait une augmentation de 57 % sur les 12 derniers mois. Et le prochain relevé ne devrait pas être beaucoup plus réjouissant, d'autant qu'il intégrera l'entrée en vigueur des nouveaux coûts de fiscalité, taxe carbone et rattrapage fiscal gazole/essence, se traduisant par une hausse de +3,9 cts sur le gazole et +1,1 ct pour les super. Sale perspective pour l'automobiliste français moyen, donc.

Mais, ainsi qu'on le vérifie régulièrement, ce qu'il y a de fascinant avec les moyennes, c'est l'infinie disparité des situations qu'elle tend à lisser bien proprement, comme par magie. Difficile cela dit, de faire oublier à l'automobiliste corse qu'il est un paradoxe à quatre roues. À intervalles réguliers, il se trouve toujours un média et/ou un parlementaire en mal de grande cause pour remettre sur le tapis, en vrac de préférence, les fameux «cadeaux» que cette brave Marianne, décidément trop bonne poire, fait «aux Corses». Le lot si complaisamment étalé comprend généralement la réfaction (1€ par hectolitre pour les supercarburants) sur la taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) et un taux de TVA sur les produits pétroliers de 13% contre 20% ailleurs accor-

dés «pour la Corse». Or la population insulaire est fort bien placée pour savoir que ce qui est attribué à «la Corse» ne bénéficie pas automatiquement «aux Corses». L'ennui étant qu'au pays de Descartes et Boileau, cette nuance de taille peine à se frayer un chemin dans les esprits, y compris et peut-être surtout dans les cervelles d'énarques. Mais il est vrai que «u techju ùn crede micca u famitu». Nonobstant les «faveurs», les prix des carburants en Corse sont donc parmi les plus chers observés en France.

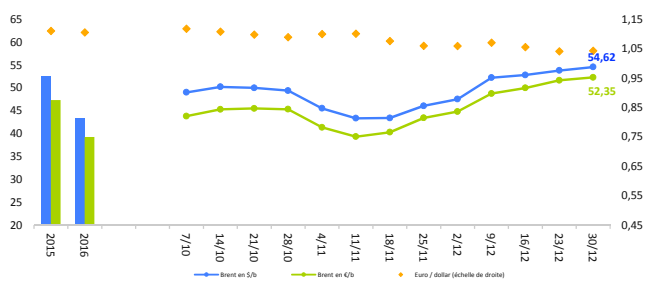
En ce début d'année 2017, les prix relevés dans les stations corses entre le 2 et le 4 janvier s'échelonnaient pour le litre de gazole entre 1,315 € et 1,420 € en Corse-du-Sud et entre 1,270 € et 1,390 € en Haute-Corse. Une semaine auparavant, le prix le plus bas cher constaté dans l'île pour ce type de carburant, était de 1,260 € en Corse-du-Sud et de 1,230 € en Haute-Corse, ces prix plancher dépassant déjà la fameuse «moyenne nationale». Le sans-plomb s'est lui aussi vu pousser des ailes en l'espace de quelques jours. Toujours entre le 2 et le 4 janvier, pour un litre de SP95, il fallait compter entre 1,495 € et 1,580 € en Corse-du-Sud et entre 1,470 € et 1,560 € en Haute-Corse. Pendant ce temps, sans «cadeau fiscal» fait à leur région, les Lozérois pouvaient tabler sur un prix du gazole compris entre 1,228 € et 1,269 € et un prix du SP95 allant de 1,399 € et 1,530 €. C'est en de pareils moments, sans doute, qu'on en vient à compatir aux tourments des happy few et autres pauvres gosses de riches: c'est vrai que c'est pas facile tous les jours, une vie de privilégiés. ■ ENW

Savoir + : www.prix-carburants.gouv.fr

Prix à la pompe de l'eurosuper et du gazole dans une sélection de pays voisins de la France au 16 décembre 2016 (en c€/l) ▶

Cours hebdomadaire du pétrole brut spot et de l'euro ▼

	30-déc.-16	23-déc.-16	variation
Brent (en \$/b)	54,62	53,86	0,76
Euro / dollar	1,044	1,042	0,2%
Brent (en €/b)	52,35	51,70	0,65



Source : DGEC-REUTERS



JEAN-PIERRE GODINAT

Petit espace, grands effets

Dernière-née des salles ajacciennes, Scenina a vu le jour dans le quartier Ste Lucie, à l'initiative de l'association Filu d'Amparera. Petit plateau, petite jauge, mais une distribution astucieuse des espaces qui permet de proposer expositions, rencontres, spectacles et formules associant musique et bonne chère, en faisant la part belle à la création corse. Son directeur artistique, Jean-Pierre Godinat, entend la faire évoluer selon un principe cher à Baudelaire: ni tout à fait la même, ni tout à fait une autre.



Scenina est née il y a trois ans, dans un contexte de crise dont la culture a été un des premiers secteurs à pâtir. Qu'est-ce qui, malgré tout, vous donnait lieu d'y croire?

À vrai dire, nous n'avions pas trop le choix. Comme bien d'autres, l'association Filu d'Amparera était confrontée à une baisse des subventions pour ses activités et à un allongement des délais de paiement des sommes allouées. Ce qui mettait sa trésorerie en péril. Nous avons donc cherché comment générer des moyens financiers nous permettant de continuer. D'autant que si les aides diminuaient, nous avions de plus en plus de demandes pour nos ateliers. Les entreprises étant elles aussi confrontées à la crise, il fallait oublier le sponsoring. Nous avons donc plutôt réfléchi à la manière d'utiliser différemment notre local, en dehors des heures dédiées aux ateliers. Et puis le déclic s'est fait durant un voyage à Lisbonne, en découvrant la formule des clubs de fado: une petite salle où l'on peut par exemple faire un petit repas, tout en respectant les artistes qui se produisent. Un tel lieu n'existait pas à Ajaccio.

Quels étaient les moyens et partenaires sur lesquels vous pouviez compter?

Nous avons reçu une aide de l'Adec, mais qui portait sur la restructuration des locaux dédiés aux ateliers. Pour Scenina, en revanche, nous sommes partis sans aide. Rinatu Coti, président de l'association a avancé de l'argent sur ses fonds personnels. Nous avons loué le dépôt attenant aux locaux de l'association, et selon les préconisations de la commission de sécurité, nous avons entrepris de le transformer, de faire communiquer les deux espaces, de veiller à l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Nous avons fait beaucoup de choses par nous-mêmes, pose des parquets, réalisation de l'espace scénique ou décoration. «Nus-mêmes» cela comprend aussi bien l'équipe de Filu d'Amparera que les gens qui fréquentent ses ateliers. C'est une vraie association comme avant, où les rapports humains dépassent le fait de venir donner ou prendre un cours de musique, de chant ou de corse. Nous avons eu, aussi, le soutien de partenaires. La société des Eaux de St-Georges nous a toujours aidés et nous fournit gracieusement. Le Bar Masseria qui au tout début nous prêtait tables et chaises, vidant sa salle afin de meubler la nôtre pour nos dîners-concerts, avant que nous n'ayons notre propre mobilier, dont une partie nous a été donnée. Les chefs Antoine Pittiloni et Romuald Royer qui préparent les repas pour nous. Et les artistes qui viennent se produire chez nous et qui, par solidarité, demandent souvent un cachet très modique, inférieur à celui qu'ils seraient en droit d'attendre. Sans toute cette mobilisation, on n'y serait pas arrivés. Scenina, au départ, c'est ça, une forme de militantisme, une aventure humaine. Ce n'est qu'après la première année d'existence que nous avons sollicité et obtenu une aide la CTC, via le service de la langue corse, puis un conventionnement avec la Ville.

Scenina occupe une place bien à elle. Quels sont, selon vous, ses points forts?

Outre que tout le monde y met du sien, il y a le fait que nous n'aimons pas dormir sur nos acquis. On ne va pas se dire: tiens on a trouvé un truc qui marche bien, on va s'en tenir à ça. On est toujours en train d'imaginer comment innover encore. Chaque année, on fait en sorte de se renouveler, de proposer d'autres formules. Cette année, par exemple, nous avons testé non plus seulement les dîners-spectacles mais aussi les croc'concerts. Et nous sommes en train de réfléchir à d'autres propositions pour l'an prochain.

Par ailleurs, Scenina est insérée pleinement à la vie du quartier Ste-Lucie. Qu'est-ce qui explique cet enracinement?

L'association est là et vit depuis dix ans avec le quartier. Parce qu'il y a ici une vraie vie de quartier. Ça crée nécessairement des liens. Et si les gens se sentent concernés par ce qui se passe à l'association ou à Scenina, c'est tout simplement parce que nous vivons avec eux tout au long de l'année, et qu'on n'arrive pas ici comme on se rend sur un lieu de travail, pour faire nos trucs de notre côté avant de rentrer à la maison. On entend souvent parler de politique des quartiers. Selon moi, on ne peut pas espérer mener une telle politique, où que ce soit, au plan social ou culturel, si on ne s'appuie pas sur l'existant, si on fait l'impasse sur le rapport à la population, aux associations et si on ne remporte pas l'adhésion des gens qui vivent là.

Deux autres salles sont assez proches, Locu Teatrale et l'Aghja. Quels sont les rapports entre vous?

Polis voire chaleureux. Nous avons des complémentarités en termes de contenu, de programmation. Peut-être devrait-on se concerter davantage sur les dates de nos spectacles respectifs.

Avez-vous le sentiment que votre public est bien spécifique, très différent de celui des autres salles?

Je pense qu'il y a un public d'habités et un public plus occasionnel qui se déplace au gré de ses envies et des programmations. C'est du reste pour ça que nous avons proposé cette année les croc'concerts, pour diversifier l'offre et le public.

Scenina, tant pour les spectacles que les arts plastiques, privilégie la création corse. Sans s'en tenir aux têtes d'affiche...

J'ai 30 ans de vie culturelle, je suis assez curieux et j'ai la chance d'être entouré de gens qui le sont aussi. Ça aide, pour repérer les talents. Par exemple, je connais bien Jean-Jacques Cangioni qui s'est battu des années durant pour que soit créée à Sartène la classe préparatoire aux études supérieures d'arts. Nous avons donc organisé l'an passé la première exposition des travaux de ses élèves. Qui a drainé plus de 450 personnes. Par ailleurs, au bout de deux ans d'existence, de plus en plus d'artistes viennent à nous.

Chaque année, Scenina, en dépit de son petit budget, organise un concert dont tous les bénéfices sont reversés à une association...

Le concert de solidarité est une chose qui nous tenait à cœur. Nous ne sommes les seuls à nous impliquer. Ce qui est fait par d'autres associations, dans le domaine du social ou de la santé, mérite qu'on se mobilise pour les aider.

Au delà d'Ajaccio et sa région, Scenina a-t-elle des liens avec d'autres lieux de diffusion?

Nous sommes en discussion pour intégrer le RéZo, et bien évidemment le vécu fait que certains liens existent déjà: avec Francis Marcantei pour le Tavagna-Club ou Jérôme Casalunga pour l'auditorium de Pigna, par exemple. Reste à resserrer ces liens, voir comment peut-être nous fédérer pour permettre à des artistes corses en devenir de tourner et se produire davantage.

En décembre dernier, Josepha Giacometti, conseillère exécutive déléguée à la culture, organisait les Attelli di a cultura. Y avez-vous pris part?

Bien sûr. Lorsqu'on vous invite à donner votre point de vue, l'honnêteté intellectuelle impose de le faire et non pas de rester à l'écart puis d'attendre que les choses se fassent pour se placer dans la critique permanente.

Qu'attendez-vous du nouvel exécutif régional?

En ce qui concerne l'association et Scenina, un vrai conventionnement, en associant pourquoi pas la Ville, qui permettrait de voir à plus long terme. De manière plus générale, améliorer la diffusion de la langue et de la culture corses, et ce bien au delà de l'île. Médiatiquement, la Corse est régulièrement fracassée. Il est d'autant plus nécessaire de diffuser l'image de ce que nous sommes vraiment. On peut le faire par le biais de notre culture.

Avec un peu plus de moyens, sans modifier drastiquement la formule actuelle, que feriez-vous?

Avant toute chose, j'augmenterais les cachets des artistes qui viennent se produire chez nous. Ensuite, j'aimerais organiser un Scenina hors-les-murs, en restant dans le quartier, en travaillant avec toutes les autres associations qui y sont présentes. J'aimerais aussi, beaucoup, amener le principe de Scenina dans les villages du rural. Mais ça demanderait déjà plus de moyens, matériels comme humains. Déjà, commençons par le quartier...■

Propos recueillis par Elisabeth MILLELIRI

«Si les gens se sentent concernés par ce qui se passe [...] à Scenina, c'est tout simplement parce que nous vivons avec eux tout au long de l'année»

5

Les chiffres de la semaine

entreprises pour représenter la Corse au Consumer electronic show, le plus grand salon dédié aux loisirs technologiques et au numérique, du 5 au 8 janvier à Las Vegas. Comincor, Bowkr, Le bon produit au bon endroit, Volpy et Icares technologies ont été accompagnés par l'Adec via le dispositif Cors'export.

8

Les chiffres de la semaine

compagnies (Corsica Ferries, Air Corsica, Air France, Volotea, Easyjet, Moby Lines, La Méridionale, Corsica Linea) ont assuré 90% de la desserte estivale de la Corse en 2016, indique l'Observatoire des transports de Corse. Les compagnies aériennes low cost ont traité 15% de passagers de plus qu'en 2015.

93

Les chiffres de la semaine

journalistes et professionnels des médias ont été tués en 2016 dans des circonstances liées à leur travail, meurtres ciblés, attentats à la bombe, tirs croisés, a indiqué la Fédération internationale des journalistes.

ISULA SURELLA

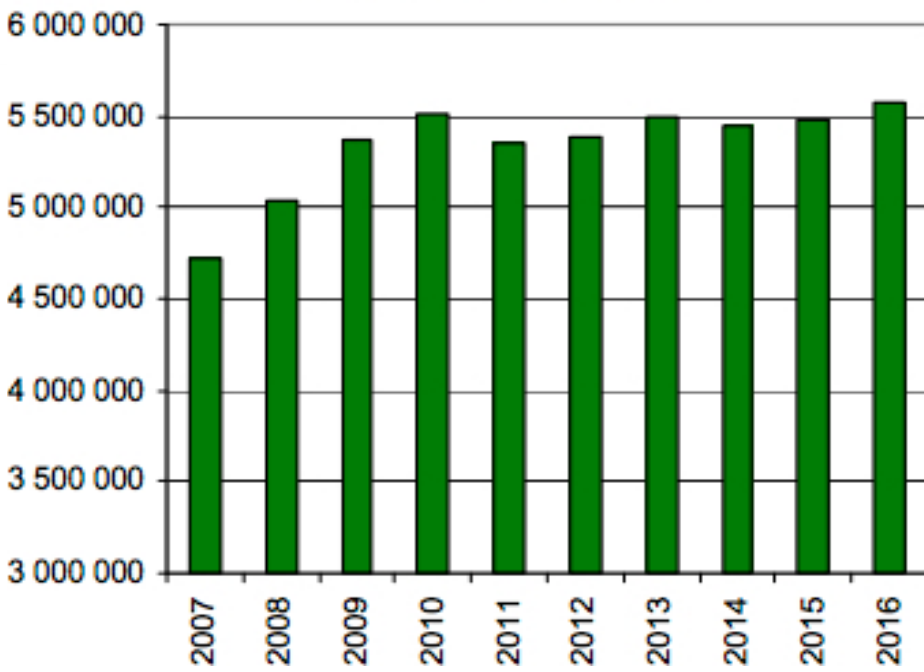
En petite santé

En matière sanitaire, la Sardaigne fait figure de région «malade». C'est du moins ce qu'indiquent les résultats de l'enquête sur l'indice de performance sanitaire des régions italienne réalisée pour la deuxième année consécutive par l'Institut Demoskopika. Si, par rapport à la précédente enquête, elle gagne deux places au classement national passant de la 16e à la 14 place, il n'en reste pas moins que face au Piémont, région qui apparaît exemplaire en tous points, l'île fait piètre figure. C'est cela dit à la Calabre que revient le titre peu enviable de région la plus «malade» d'Italie. Seule note véritablement positive pour la Sardaigne, celle qui concerne la «mobilité passive», c'est-à-dire le nombre d'habitants de l'île qui préfèrent aller recevoir des soins sur la péninsule. Ainsi, à la différence de ce qui s'observe en Corse, les Sardes préfèrent se faire soigner chez eux. Ce qui vaut à l'île la deuxième bonne note nationale, après la Lombardie jugée «vertueuse». En revanche, s'agissant de l'indice de «mobilité active» qui quantifie l'attractivité des structures de soins régionales, c'est la dégringolade. L'île, pour cet indice, se classe bonne dernière. on ne bouscule pas au portillon pour aller recevoir des soins en Sardaigne. Les régions qui accueillent le plus grands nombre de patients non résidents sont celles du nord du pays. ■

Sources: Sardinia Post, Ansa

L'IMAGE DE LA SEMAINE

EVOLUTION DES TRAFICS ESTIVAUX GLOBAUX DE LA CORSE DE 2007 A 2016



Source: Observatoire des transports de Corse

IL FALLAIT LE DIRE

«Si certains veulent utiliser la laïcité, ça a déjà été fait dans le passé, contre certaines catégories de population, c'était il y a quarante ans, les juifs à qui on mettait des étoiles jaunes»

a déclaré le 2 janvier sur France 2 **Vincent Peillon**, candidat à la primaire de la gauche. Parce que c'est le début de l'année, on évitera de s'appesantir sur le caractère plus que précieux du propos, comme sur les insondables lacunes en histoire du petit Vincent. Et, pour se mettre au son niveau, on se bornera à dire que Peillon est... impayable ?

FRAGILE

Si la Corse a été un temps épargnée par l'épidémie de grippe qui s'était installée sur le continent, début janvier la situation épidémique y a gagné du terrain. Ainsi, le dernier bulletin de la cellule d'intervention en région (Cire) Paca-Corse, antenne de Santé Publique France, indique pour les 3 systèmes de surveillance que compte l'île (SOS médecins Ajaccio, les services des urgences et le réseau Sentinelles), la période entre la fin 2016 et le tout début 2017 a été marquée par une hausse de l'activité liée à la grippe.



N° 01



**Olivier LE HAY
Alain SPADONI
Charles SANTUCCI**

**Société Civile Professionnelle
Titulaire d'un Office Notarial
Immeuble "Le Régent"**

**3, avenue Eugène Macchini - B.P. 101
20177 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.51.76.76
Fax : 04.95.51.15.08**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Olivier LE HAY, Notaire de la République, recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Maîtres Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI, notaires, associés" d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial" dont le siège est à AJACCIO [Corse du Sud], "Le Régent", 3, avenue Eugène Macchini, le 15/12/2016 enregistré à SPFE d'AJACCIO, le 22/12/2016, Dossier 2016, 33153, référence 2016, N 00062, a été constitué la Société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : U TAVACCAGHJU.

Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE.

Capital Social : QUARANTE MILLE EUROS [40.000,00 €].

Siège Social : AJACCIO [Corse du Sud], 9 Bis Boulevard François Salini Chez Mr Olivier PIETRI.

Objet Social :
- l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Monsieur Olivier PIETRI, demeurant à AJACCIO [Corse-du-Sud], Les Horizons II, Bâtiment E - route des Sanguinaires.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour avis,
Maître Olivier LE HAY.

N° 02



**Olivier LE HAY
Alain SPADONI
Charles SANTUCCI**

**Société Civile Professionnelle
Titulaire d'un Office Notarial
Immeuble "Le Régent"**

**3, avenue Eugène Macchini - B.P. 101
20177 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.51.76.76
Fax : 04.95.51.15.08**

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Alain SPADONI, Notaire de la République, Chevalier de la Légion d'Honneur, recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, Notaire associé de la Société Civile Professionnelle dénommée "Maîtres Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI", titulaire d'un office notarial à AJACCIO [Corse du Sud], 3, avenue Eugène Macchini, immeuble "Le Régent", le TREIZE DECEMBRE DEUX MILLE SEIZE, enregistré à SPFE d'AJACCIO, le 22/12/2016, Bordereau Dossier 2016 33183, référence 2016, N 0063, a été constitué la Société dont les caractéristiques principales sont les suivantes :

Dénomination : "LINE".

Forme : SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE .

Capital Social : MILLE EUROS [1.000,00 €].

Siège Social : ZONZA [Corse du Sud], Maison FEDI.

Objet Social :
- l'acquisition, l'administration, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par location ou autrement, à l'exception de la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés,

- la prise de participation dans toutes sociétés immobilières,

- l'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse, avec ou sans garanties hypothécaires destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Gérance : Madame Mathilde FEDI, demeurant à AJACCIO [Corse-du-Sud], 13 bd Fred Scamaroni.

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de AJACCIO.

Pour avis,
Maître Alain SPADONI.

N° 03

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/12/2016, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : SCI ANTOINE.** **Objet social :** L'acquisition, l'aménagement, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers **Siège social :** Lieu-dit Capanule, 20620 Biguglia. **Capital : 1000 €. Durée :** 99 ans. **Gérance :** M. QUERCI Emmanuel, demeurant OLETTA, 20232 Oletta. **Clause d'agrément :** Cession libre entre associés et soumise à agrément dans tous les autres cas Immatriculation au RCS de Bastia.

N° 04

ETOILEVEGA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15-12-2016 fait à Lucciana (2B), il a été institué une Société présentant les caractéristiques suivantes : **FORME :** Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

DENOMINATION : ETOILEVEGA

SIÈGE SOCIAL : VILLAGE DE LUCCIANA - N° 2741 - 20290 LUCCIANA.

OBJET : La société a pour objet la conception de supports de communication sous toutes leurs formes, graphismes, web designer, designer, publicité, conception, impression et vente de supports de communication. Plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

CAPITAL : 1000 euros entièrement libéré

PRESIDENT : Monsieur BERTIN Florent né le 31/05/1988 à Toulouse (31) demeurant à Village de Lucciana - n° 2741 - 20290 Lucciana, de nationalité française, pour une durée illimitée.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote

COMMISSAIRES AUX COMPTES : Il n'a pas été nommé de commissaires aux comptes

IMMATRICULATION : Au RCS de Bastia.

Pour avis,

N° 05

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à AJACCIO du 23/12/2016, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Dénomination sociale :

ISULA CASH & CARRY

Siège social : Avenue Noel Franchini, Immeuble Orazzi, 20090 AJACCIO.

Objet social : La vente de matériels et de produits destinés aux professionnels et aux particuliers tels que boissons, épicerie, frais surgelés, hygiène, petites matériels hôteliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 10.000 euros

Gérance : M. Pierre-François ALBERTINI, demeurant Route de Mola, 20100 SARTENE

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 06

AVIS DE CONSTITUTION

Constitution de la Sas : **Manisula.** **Siège :** Rte de la Mer Chiusevia, 20240 Ghisonaccia. **Capital :** 1000 euros. **Objet :** Production et vente de produits de mode. **Président :** Nicolas Moreau, Rte de la Mer Chiusevia 20240 Ghisonaccia. **DG: Manjola Topi,** Rte de la Mer Chiusevia 20240 Ghisonaccia. **Durée :** 99 ans au RCS de Bastia.

N° 07

CORSICA DIGITAL

**Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 2.000 €
Siège social : 3, Boulevard Paoli
20200 Bastia**

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à Responsabilité Limitée

DENOMINATION : CORSICA DIGITAL

SIÈGE SOCIAL : 3 BOULEVARD PAOLI, 20200 BASTIA

OBJET : Agence de communication, conception et réalisation de campagnes de marketing et d'autres services publicitaires destinés à attirer et fidéliser les consommateurs, création et maintenance de sites internet, hébergement web, animation des réseaux sociaux.

DUREE : 99 années.

CAPITAL : 2.000 euros.

APPORTS EN NUMERAIRE : 2.000 euros.

GERANCE : M. Florent CHARAVIN, 3 BOULEVARD PAOLI, 20200 BASTIA.

Pour une durée indéterminée. Né le 15 décembre 1989.

CESSION DE PARTS : Libre entre associés, conjoints, ascendants ou descendants, soumise à agrément dans les autres cas.

IMMATRICULATION : RCS BASTIA.

N° 08

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé du 27 décembre 2016, il a été établi les statuts de la Société Civile Immobilière :

Dénomination : AGPA.

Objet social : Acquisition de tous biens mobiliers ou immobiliers, emprunts de tous les fonds nécessaires à la réalisation de cet objet. Gestion, Administration, Exploitation. Toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : Solaro [20240] Listinchellu.

Durée : 99 ans.

Capital : 1.000 euros.

Cession de parts : Les cessions de parts quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires sont soumises à l'agrément préalable du gérant.

Gérant : Patrick BOSREDON, Listinchellu, 20240 Solaro.

RCS Bastia.

N° 09

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 21/12/2016, il a été constitué une Société **Dénomination sociale : NUMERISOLDI** **Siège social :** Pichju, 20167 Alata

Forme : SAS **Capital :** 750 Euros **Objet social :** Mise en place, développement, gestion technique, administrative et financière du service Equi. Ceci implique l'émission, la promotion, la commercialisation, la distribution, la compensation et la gestion de titres de créance dématérialisés donnant droit à concurrence de leur valeur, à des biens ou services, utilisables à l'intérieur d'un réseau identifié et limité de partenaires adhérents.

Président : Monsieur Emmanuel Marti demeurant : Villa St Marc, 27 av Franchini, 20090 Ajaccio élu pour une durée indéterminée

Directeur général : Monsieur Jean-Noël Stoffel demeurant : Hambeau de Pichju, 20167 Alata

Admission aux assemblées et droit de vote : chaque associé est convoqué et dispose d'une voix pour les décisions ordinaires. Chaque action donne droit à une voix pour les autres décisions.

Agrement : cessions d'actions soumises à l'agrément des associés **Durée :** 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Ajaccio.



CONSTITUTION DE SOCIETE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 15 Décembre 2016, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à Responsabilité Limitée,
Dénomination sociale : "SOCIETE D'EXPLOITATION U CARADELLU"
Siège social : 11, Rue Clémenceau [20260] CALVI.
Objet social : L'exploitation d'un fonds de commerce de vente et dégustation de produits corses, casse croute à l'enseigne "U CARATELLU" sis à CALVI [20260] 13, Rue Clémenceau, ainsi que d'un fonds de commerce de Restaurant, cabaret, chants folkloriques, bar licence IVE catégorie, à l'enseigne "A STALLA" sis à CALVI [20260] 11 Rue Clémenceau, pour lesquels le bailleur est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de BASTIA sous le numéro 389 211 236 donnés à bail à la société pour une durée d'une année à compter du 1er Janvier 2017, renouvelable ensuite d'année en année par tacite reconduction ; Ainsi que l'acquisition, la création et l'exploitation de tous fonds de commerce de même nature,
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation de la société au R.C.S.
Capital social : 1.000 €,
Gérance : Monsieur **Mohamed IRAIN** demeurant à CALVI [20260] 11, Rue Clémenceau
Immatriculation de la société au R.C.S de BASTIA.

Pour avis, Le Gérant.

ST CONCEPT

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 18.000 €

Siège social : Chez M. Santucci

Thaddee 2, Rue Napoléon

20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Bastia du 16/12/16, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par Actions Simplifiée
Dénomination : **ST CONCEPT**
Siège : CHEZ M. SANTUCCI THADDEE, 2 Rue Napoléon - 20200 BASTIA
Durée : Quatre vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 18.000 €
Objet : Entretien réparation de véhicules légers à moteur, achat, vente de tous véhicules légers, négoce de pièces détachées. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Président : M. **SANTUCCI Thaddee**, demeurant 2, Rue Napoléon, 20200 Bastia, est nommé pour une durée illimitée ; La **Société sera immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés de BASTIA.

Pour avis,
Le Président.

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BONIFACIO [Corse] du 1er décembre 2016, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'AJACCIO, le 20 décembre 2016, dossier 201632931, référence 2016 A 00202, il a été institué une Société Civile d'Exploitation Agricole (SCEA) présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DOMAINE ZURIA

Sigle : SCEA DOMAINE ZURIA

Siège : Lieudit Maora Plage, 20169 BONIFACIO

Durée : 99 ans à compter de sa date d'immatriculation au RCS d'AJACCIO
Objet : - Les activités de production de nature agricole, comprenant :

* l'exploitation d'un domaine viticole situé sur la commune de Maora Plage - 20169 BONIFACIO [Corse du Sud] et d'un domaine agrumicole situé à Alistro - 20230 San NICOLAIO [Corse du Nord], et plus spécialement :

* la plantation et l'exploitation de vergers, la conservation, le conditionnement, et la vente, conformément aux usages agricoles, des fruits produits sur l'exploitation du domaine agrumicole, * la plantation, l'exploitation des vignes, la conservation, la transformation du raisin, le conditionnement et la vente du vin extrait du raisin produit sur l'exploitation du domaine viticole,

- Les activités connexes, complémentaires, ou qui sont dans le prolongement des activités de production de nature agricole réalisées par la société ou qui ont pour support l'exploitation, - L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation et la vente de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition au profit de la société de biens ou selon toutes autres modalités,

- ainsi que toute activité réputée agricole au sens de l'article L 311-1 du code rural et de la pêche maritime,

- L'acquisition, la construction, l'administration de tous biens et droits immobiliers, ainsi que leur exploitation, notamment par bail ou autrement,

- Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,

- la conclusion de prêts et garanties associées en vue de la réalisation de l'objet social,

- Et généralement, et dans la limite de l'objet social ci-dessus défini, toutes opérations de nature à en favoriser l'accomplissement ou le développement sous réserve qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

Capital : 472.220 Euros constitué par : * l'apport de Mme Nadine ZURIA à la SCEA de son exploitation agricole individuelle exploitée sur les deux secteurs géographiques suivants :

- le fonds viticole sis et exploité à Maora Plage, 20169 BONIFACIO,

- le fonds agrumicole sis et exploité à Alistro, 20230 SAN NICOLAIO, Pour lequel Madame Nadine ZURIA est inscrite au Répertoire SIRENE sous le numéro 511 109 019 et sous le numéro SIRET 511 109 019 00022.

L'actif apporté s'élève à la somme de 723.387 Euros, à charge pour la société bénéficiaire de payer le passif existant à la date de l'apport, pour un montant de 297.963 Euros.

L'actif net apporté, évalué à la somme de 425.000 Euros (montant arrondi) a été rémunéré par l'attribution à l'apporteur de 42.500 parts sociales au nominal de 10 Euros.

L'entrée en jouissance aura lieu à compter du jour de l'immatriculation de la société au RCS. .../...

* apport en numéraire à hauteur de 47.220 euros.

Gérance : Mme **Nadine ZURIA** demeurant à BONIFACIO, 20169 Route de Santa Manza Maora Plage, sans limitation de durée.

Cession de parts : A l'exception des cessions de parts entre associés qui sont libres, toutes autres cessions de parts sociales sont soumises à l'agrément des associés.

Pour avis,

DMG

Société Civile

Au capital social de 1.878.000 euros

Siège social sis Haut du Village

20226 Occhiatana

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la Société Civile **DMG** au **capital social** de 1.878.000 €, dont le **siège social** est sis Haut du Village - 20226 Occhiatana.

Objet : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et la gestion de ces participations

Durée : 50 années

Gérant : Monsieur **Emmanuel DAMIANI**, né le 17 novembre 1965 à Livry-Gargan (93), demeurant et domicilié Chemin de Saint-François, Lieu-dit Fontana, 20220 Monticello, de nationalité française, **RCS Bastia**.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société en date à Bastia du 02/01/2017, présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **MARCHETTI CONSEIL**
Forme : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Siège social : Résidence Monserato, Bât. C, 20200 Bastia

Objet : Présentation, proposition ou aide à la conclusion en tant qu'intermédiaire des opérations de banque, d'assurances et services de paiement, ou réalisation de tous travaux préparatoires à leur concrétisation

Durée : 99 ans

Capital : 10.000 euros

Président : Mr **Marchetti Paul, Jean**, demeurant Résidence Monserato, Bât. C, 20200 Bastia

Immatriculation : Au RCS de BASTIA

Pour avis,

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 02/12/2016, il a été constitué une SAS dénommée :

CAB SERVICE PREMIUM

Siège social : 8 rue de stazzale 20137 Porto vecchio. **Capital** : 100 euros.

Objet : l'exploitation de voiture de transport avec chauffeur (VTC). **Président** : M. **CHRISTIAN FILIPPI**, 8 rue de stazzale 20137 Porto vecchio. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** au RCS d'AJACCIO.

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 22/11/2016, il a été constitué une SAS dénommée **A CUCHJARINA**. **Siège social** : 27 residence le critere 20290 Lucciana. **Capital** : 100 €. **Objet** : biscuiterie artisanale corse. **Président** : Mme **AUDREY marazzi**, clos palatino apt g11 20290 Borgo. **DG** : M. **jeremie marazzi**, clos palatino - g11 20290 Borgo. **Durée** : 99 ans. **Immatriculation** au RCS de BASTIA.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

" **SARL VECO-APA energy domotique** "

FORME : Société à Responsabilité Limitée

SIÈGE SOCIAL : Silvareccio, 20215 VESCOVATO

OBJET : Travaux d'installations électriques dans tous locaux.

Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement ;

La participation de la Société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

DUREE : 99 ans

CAPITAL : 100 euro

GERANCE : Mr **Florian APARICIO**, demeurant à Résidence Riviera, Rue Paratojo - 20200 BASTIA

IMMATRICULATION : Au RCS de BASTIA

Pour avis,

MODIFICATION GERANT

SCI LOGIS DI GOLU

Au capital de 15230 EURO

LD Ponte A Golu

20290 Olmo

Selon procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 05/12/2016, les associés de la SCI LOGIS DI GOLU ont pris les résolutions suivantes :

1ère résolution :

L'assemblée générale, déclare donner à Mme FROMBOLACCI Marie Pierre quitus de sa gestion, accepter sa démission et nommer Mr FROMBOLACCI Antoine Jean nouveau gérant de la société à compter du 05 décembre 2016.

2ème résolution :

L'assemblée générale décide de modifier en conséquence les Statuts de la Société.

Pour avis,
Le gérant.

MODIFICATION SIEGE SOCIAL

MECAFROID

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 480.000 euros

Siège social : RN 193, 20200 Bastia

321 735 391 RCS Bastia

Aux termes d'une délibération en date du 29 décembre 2016, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée MECAFROID a décidé de transférer le siège social du RN 193, 20200 BASTIA au **ZI ERBAJOLO - BASTIA [20600]** à compter du 01 janvier 2017 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis,
Le Président.



Selarl YANNICK ENAULT CHRISTIAN HENRY

Avocats - 85, Bis Rue Jeanne d'Arc
76000 Rouen

SAS AZUREL HOTELLERIE

Société par Actions Simplifiée
Capital de 1500 euros
Siège Social : 47 Rue des Fossés
Louis VIII - 76000 Rouen
RCS Rouen 821 837 721

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 13 décembre 2016, la collectivité des associés de la Société susvisée,

- constituée pour 99 années à compter du 12/09/2016,

- ayant pour objet social : L'acquisition de biens immobiliers en l'état futur s'achèvement et de matériels mobiliers en vue de leur exploitation commerciale dans des conditions assimilables à l'hôtellerie, y compris dans le cadre de court séjour et pour une clientèle de passage, avec prestations de services accessoires de type hôtelières, éventuellement facultatives, telles que la fourniture du linge de couchage et de toilette, le nettoyage régulier des locaux, la conciergerie, la location de véhicule à moteur terrestres ou nautiques. Et, d'une manière générale tous actes ou opérations de quelque nature ou importance qu'ils soient, dès lors qu'ils contribuent ou peuvent contribuer, facilitent ou peuvent faciliter la réalisation des activités ci-dessus définies, ou qu'ils permettent de sauvegarder directement ou indirectement, les intérêts commerciaux ou financiers de la société ou des entreprises avec lesquelles elle est en relation d'affaires.

- et un capital social d'un montant de 1500 €, a décidé le transfert du siège social du 47 Rue des Fossés Louis VIII 76000 ROUEN à compter du 13 décembre 2016 à **ZI de Pernicaggio, SARROLA CARCOPINO 20167 MEZZAVIA.**

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de ROUEN sous le numéro 821 837 721, fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés d'AJACCIO désormais compétent à son égard.

Le Président,

Votre publicité dans l'ICN!

2 parutions sur 2 semaines!
BI-CHROME (2 couleurs - Noir/bleu)

40€ hors TVA

Format 45 mm x 55 mm - (Une colonne)
Nouveau client = 1 parution offerte en plus!

☎ 06 75 12 93 47
jfa@corse-information.info

SARL GABRIELLE SAVELLI

SARL à associé unique
Au capital de 7622.45 EUR
Chez Mme SAVELLI-GAILLOT,
Route de Pietramaggiore,
Lieu-dit Canecceco, 20260 Calvi
RCS Bastia n° 429 977 721.

Par décision de l'associé unique du 22/08/2016, il a été décidé de transférer le siège social à **20260 CALVI, Avenue Christophe Colomb, Résidence le Grand Large.** L'article 4 "siège social" des statuts est modifié en conséquence. Dépôt au RCS BASTIA.

Société Civile Immobilière Le Gecko

SCI au capital de 1000 euros
Siège social : Rte de Pertusato
Les Bergeries de Monteleone
20169 Bonifacio
532 281 771 RCS Ajaccio

L'AGE du 15/12/2016 a transféré le siège social à **Pertusato - route de Canetto 20169 Bonifacio** à compter du 15/12/2016. Dépôt au RCS de Ajaccio.

AVIS DE CESSION



B. LEONELLI

Avocat - 5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 13 Décembre 2016, enregistré à BASTIA le 14 Décembre 2016, Dossier 2016 30485, référence 2016 A 00119, Maître Bernard ROUSSEL Domicilié à NIMES [30972] 850, Rue Etienne Lenoir, BP 89068, Cedex 9, qualité de Mandataire liquidateur à la liquidation judiciaire de la Société "CYRNEA PVC", SARL au capital de 30.489,80 €, dont le siège social est à BORGIO [20290] N°27, Zone Industrielle Purettone, a cédé à la Société "FABRICATION CORSE MENUISERIE", SAS au capital de 40.000 euros, dont le siège social est à VALLE DI CAMPOLORO [20221] Lieu-dit Padulone, un fonds de commerce de fabrication de toutes menuiseries en PVC situé et exploité à BORGIO [20290] N°27, Zone Industrielle Purettone, connu sous le nom commercial "CYRNEA PVC", moyennant le prix de 40.000 euros s'appliquant :

- Aux éléments incorporels pour la somme de..... 20.000,00 euros
- Au matériel pour la somme de..... 20.000,00 euros
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 13 Décembre 2016.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître Bernard ROUSSEL, domicilié à NIMES [30972] 850, Rue Etienne Lenoir, BP 89068, Cedex 9, où il a été fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion, L'Acquéreur.



B. LEONELLI

Avocat - 5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 22 Décembre 2016, enregistré à BASTIA le 27 Décembre 2016, Dossier 2016 31693, référence 2016 A 00199, .../...

Monsieur Paul MISTRALI, demeurant à CARDO [20200] a cédé à la Société "SOCIETE D'EXPLOITATION MISTRALI", SARL au capital de 7.622,45 euros, dont le siège social est à SANTO PIETRO DI TENDA [20246] Saleccia, une branche d'activité de Restaurant (Grande Restauration) d'un fonds de commerce de Restaurant (Grande Restauration), débit de boissons, camping, location de logements, de mobil home et épicerie situé et exploité à SANTO PIETRO DI TENDA [20246] Lieu-dit "Saleccia", connu sous le nom commercial "Restaurant du désert U Paradisu", moyennant le prix de 80.000 euros s'appliquant exclusivement aux éléments incorporels. La date d'entrée en jouissance a été fixée au 22 Décembre 2016.

Les oppositions seront reçues auprès de Maître Barthélémy LEONELLI domicilié à BASTIA [20200] 5, Rue César Campinchi, où il a été fait à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion, L'Acquéreur.



Bernadette CESARI

Notaire

1, Avenue Hyacinthe Quilichini
20100 Sartène

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Bernadette CESARI, Notaire à SARTENE [Corse du Sud], 1 avenue Hyacinthe Quilichini, soussigné, le 22 décembre 2016, enregistré à AJACCIO, le 26 décembre 2016, dossier 2016 33482 référence 2016N 00071.

La Société dénommée LE ROND POINT, Société à responsabilité limitée au capital de 7622,45 €, dont le siège est à SARTENE [20100], quartier Bassaccia, identifiée au SIREN sous le numéro 315799361 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO.

A VENDU A : La Société dénommée VERSINI BRASSERIE LA BELLE EPOQUE, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à SARTENE [20100], quartier Basaccia, identifiée au SIREN sous le numéro 819461468 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AJACCIO.

Le fonds de commerce de débit de boisson et PMU exploité à SARTENE [20100], quartier Bassaccia, lui appartenant, connu sous le nom commercial LE ROND POINT, et pour lequel le cédant est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de AJACCIO, sous le numéro 315 799 361.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

Il en aura la jouissance à compter du même jour par la confusion de ses qualités de propriétaire et locataire-gérant. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000,00 EUR), s'appliquant :

Aux éléments incorporels pour CENT QUINZE MILLE EUROS (115.000,00 EUR),

Au matériel pour QUINZE MILLE EUROS (15.000,00 EUR).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, au siège de l'office notarial soussigné, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion
Le notaire.



Olivier LE HAY Alain SPADONI Charles SANTUCCI

Société Civile Professionnelle
Titulaire d'un Office Notarial
Immeuble "Le Régent"

3, avenue Eugène Macchini - B.P. 101
20177 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.51.76.76
Fax : 04.95.51.15.08

Suivant acte reçu par : Maître Olivier LE HAY, Notaire de la République, recevant les actes authentiques sous le sceau de l'Etat, associé de la S.C.P dénommée "Maîtres Alain SPADONI, Olivier LE HAY et Charles SANTUCCI", notaires, associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial" dont le siège est à AJACCIO [Corse du Sud], "Le Régent", 3, avenue Eugène Macchini, le 27/12/2016 enregistré au SPF Enregistrement d'AJACCIO le 29/12/2016 DÔSIER 2016 33864 Référence 2016 n°0078. La Société dénommée MAGIC FOOT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622,00 € ayant son siège social à ALATA [Corse-du-Sud] A Castagnola - Route d'Alata identifiée sous le numéro SIREN 519108245 RCS AJACCIO.

A CEDE A : La Société dénommée BOGHS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 1.500,00 € ayant son siège social à AJACCIO [Corse-du-Sud] Avenue Noël Franchini - Résidence Europa Bâtiment G identifiée sous le numéro SIREN 817744642 RCS AJACCIO. Un fonds de commerce d'exploitation de terrains de jeux couverts à destination de tout public, organisation d'événements sportifs et activités annexes, connexes et complémentaires se rapportant à l'objet social et petite restauration connu sous le nom de MAGIC FOOT situé et exploité à SARROLA CARCOPINO [Corse-du-Sud], Lieudit Favagiolo.

Ledit fonds comprenant :

I - Eléments incorporels

- La clientèle et l'achalandage y attaché.

- L'enseigne et le nom commercial.

- Le droit au bail des locaux dans lesquels ledit fonds est exploité,

II - Eléments corporels

- Le matériel et le mobilier commercial servant à son exploitation - Le droit à la ligne téléphonique portant le numéro 04-95-21-89-36.

Prix : [250.000,00 €] s'appliquant savoir :

- aux éléments incorporels pour 180.000,00 €

- aux éléments corporels pour 70.000,00 €

Prise de possession à compter du 27 Décembre 2016

Résiliation de bail à titre de location-gérance de fonds de commerce

La location Gérance consentie par le CEDANT au profit du

CESSIONNAIRE aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28 Septembre 2016 a été résilié amiablement, à compter du 27 décembre 2016.

Cette résiliation est consentie et acceptée sans aucune indemnité à la charge du locataire-gérant.

Les oppositions devront être faite en l'office notarial de Maître Olivier LE HAY, notaire où domicile est élu dans les DIX (10) jours de la dernière en date des publications légales par acte extrajudiciaire. L'insertion prescrite par la loi au B.O.D.A.C.C. a été ordonnée en temps utile.

Pour avis unique,
Me Olivier LE HAY
Notaire associé.

N° 27



Chantal ISNARD- DE CASALTA

Avocat à la Cour
Immeuble L'Eden
22, Quai des Martyrs
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.21.24
Fax : 04.95.32.39.63

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seing privé en date à BASTIA du 27/12/2016 enregistré le 29/12/2016 à Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de BASTIA, dossier 2016 32043 références, 2016 A 000221,

La Société LA FLUTE ENCHANTEE, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.622.45 Euros ayant son siège social à FURIANI [20600], Route du village immatriculée au RCS de BASTIA sous le N° 411 733 470 a **vendu à** La société A FURIANINCA ARTISANALE, société à Responsabilité Limitée au capital de 8.000 Euros ayant son siège social à FURIANI [20600], Route du village immatriculée au RCS de BASTIA sous le N° 797 910 445.

Le fonds de commerce de Boulangerie, pâtisserie, viennoiserie, confiserie, salon de thé, glacier traiteur, la fabrication, l'achat et la vente sous toutes leurs formes, de tous produits de panification, biscuiterie et spécialités glacées, à l'enseigne LA FLUTE ENCHANTEE situé Route du village, 20600 FURIANI.

Moyennant le prix de : DEUX CENT VINGT MILLE EUROS [220.000 €]. La prise de jouissance a été fixée au 27 décembre 2016.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours suivants l'insertion ou la publicité au Bulletin Officiel des Annonces Commerciales au cabinet de Maître Chantal ISNARD-DE CASALTA, Avocat au barreau de BASTIA, demeurant Immeuble L'Eden, 22, Quai des Martyrs, 20200 BASTIA.

MODIFICATION CAPITAL SOCIAL

N° 28



Cabinet d'Avocat
Me Sébastien SEBASTIANI
35, Boulevard Paoli
20200 Bastia

C.J.B.

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 407.520 €
Siège social : Porto-Vecchio [20137]
Centre Commercial La Poretta
444 582 019 R.C.S. Ajaccio

Par assemblée générale extraordinaire en date du 19 décembre 2016, il a été décidé d'augmenter le capital social de la somme de 7.520,00 euros à la somme de 407.520,00 euros. par voie d'augmentation du nombre de parts sociales. L'article 7 des statuts à en conséquence été modifié.

Modification au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis,
la gérance.

N° 29

LALY MARCELLI

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 40.000 euros
Porté à 245.696 euros
Siège social : Casamozza,
20290 Borgo
401 526 483 RCS Bastia

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2016 que le capital social a été augmenté de 205.696 euros par voie d'apport en nature. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

* **Ancienne mention** : Le capital social est fixé à la somme de quarante mille euros [40.000 euros].

* **Nouvelle mention** : Le capital social est fixé à la somme de deux cent quarante-cinq mille six cent quatre-vingts seize euros [245.696 euros].

Pour avis, le Président.

N° 30

SAS FFPJE RCS Bastia 822 998 373

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 15-10-2016, les résolutions suivantes ont été votées à l'unanimité par les associés :

1 - Augmentation de capital par apports en nature de titres de sociétés françaises : Il a été augmenté d'une somme de 359.000 euros pour être porté de 1000 euros à 360.000 euros par création de 3590 actions nouvelles de nominal 100 euros entière libérées et de même catégorie que les actions anciennes.

2 - Modification des statuts : l'article 7 des statuts à été modifié en conséquence.

Pour avis, le Président.

LOCATION GERANCE FIN DE GERANCE

N° 31



Cabinet d'Avocat
Me Sébastien SEBASTIANI
35, Boulevard Paoli
20200 Bastia

SARL JBL MEUBLES
RCS Ajaccio 344 498 846
Centre Commercial La Poretta
20137 Porto-Vecchio

AVIS DE FIN DE LOCATION GÉRANCE

Par acte en date à Bastia [20200] du 20 décembre 2016, il a été décidé de mettre fin au contrat de location-gérance en date à BIGUGLIA du 17 janvier 2013, d'un fonds de commerce d'achat et vente en gros, demi-gros et détail de meubles, literies, appareils électroménagers sis et exploité à BIGUGLIA 20620, Lieu-dit Arbutetta, RN 193, Casatorra. Le propriétaire du fonds est la SARL JBL MEUBLES RCS Ajaccio 344 498 846, Centre Commercial La Poretta, 20137 Porto-Vecchio.

Le locataire est la SAS DS Ameublement RCS BASTIA 791 032 279, Biguglia, 20620, Lieu-dit Arbutetta, RN 193, Casatorra.

La date de fin de location est fixée au 31 décembre 2016.

Pour avis, la gérance.

N° 32



B. LEONELLI
Avocat
5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Email : cabinet.leonelli@wanadoo.fr

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à BASTIA du 15 Décembre 2016, M. & Mme VITAUX Thierry, demeurant à CALVI [20260] Route d'Ajaccio - Lieu-dit Tramariccia, ont donné en location-gérance à la SARL "SOCIETE D'EXPLOITATION U CARADELLU" au capital de 1.000 € dont le siège social est à CALVI [20260] 11, Rue Clémenceau, - un fonds de commerce de Vente et dégustation de produits Corses, casse-croûte, exploité à CALVI [20260] 13, Rue Clémenceau, à l'enseigne "U CARATELLU" - un fonds de commerce Restaurant, cabaret, chants folkloriques, bar Licence IV, sis à CALVI [20260] 11, Rue Clémenceau à l'enseigne "A STALLA" Pour une durée d'une année à compter du 1er Janvier 2017 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Pour unique insertion.

N° 33



B. LEONELLI
Avocat
5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

RESILIATION AMIABLE DE LOCATION-GERANCE

La Location-gérance du fonds de commerce de Vente de tous produits en détail, commerce alimentaire et non alimentaire [supermarché] point chaud salon de thé, à l'enseigne " Monop' " exploité à BASTIA [20200] 4, Rue du Commandant Bonelli, qui avait été consentie suivant acte sous seing privé en date à BASTIA du 23 Juillet 2015, par la SARL "SUPER MB" au capital de 300.000 euros dont le siège est à BASTIA [20200] Avenue Sampiero Corso, à la société SAS "SOVAL" au capital de 1.000 € dont le siège est à LUCCIANA [20290] Lotissement La Maraninca lot n°186, a pris fin le 31 Décembre 2016 par sa résiliation amiable.

Pour unique insertion.

N° 34

UNIQUE INSERTION

Suivant acte S.S.P. en date à PORTO-VECCHIO [Corse du Sud] du 15 décembre 2016, Monsieur ETTORI Jean-Marc, né à PORTO-VECCHIO le 6 juillet 1951, demeurant à PORTO-VECCHIO, Avenue du Général de Boissoudy, a donné en location-gérance à la SARL "PROGESTEL", au capital de 7.622 € dont le siège social est à PORTO-VECCHIO, Avenue du Général de Boissoudy, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le numéro B 437 490 733, pour une durée d'une année à compter du 1er janvier 2017, renouvelable, le fonds de commerce de "location de bungalows meublés et d'exploitaton de complexe touristique" lui appartenant exploité à PORTO-VECCHIO, Lieu-dit Pezza Carda.

Pour avis et mention,

N° 35



CABINET LEONELLI
Avocat
5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

RESILIATION AMIABLE DE LOCATION-GERANCE

La Location-gérance du fonds de commerce de Restaurant [Grande Restauration] sis et exploité à SANTO PIETRO DI TENDA [20246] Lieu-dit "Saleccia", connu sous le nom commercial " Restaurant du désert U Paradisu ", qui avait été consentie suivant acte S S P en date à BASTIA du 06 Mai 1993, par Monsieur Pierre MISTRALI, à la Société à Responsabilité Limitée " SOCIETE D'EXPLOITATION MISTRALI ", dont le siège social est à SANTO PIETRO DI TENDA [20246] Saleccia, a pris fin le 22 Décembre 2016 par sa résiliation amiable résultant d'un acte S.S.P en date à BASTIA du 22 Décembre 2016.

Pour unique insertion.

N° 36



Cabinet d'Avocat
Me Sébastien SEBASTIANI
35, Boulevard Paoli
20200 Bastia

SNC CDP
Au capital de 8000,00 euros
Centre Commercial La Poretta
RCS Ajaccio B 351342795

AVIS DE FIN DE LOCATION GÉRANCE

Par acte en date à Porto-Vecchio [20137] du 20 décembre 2016, il a été décidé de mettre fin au contrat de location gérance en date à Porto-Vecchio du 10 décembre 2002 d'un fonds de commerce d'achat, vente en gros, demi-gros, détail de meubles, literies, équipements de la maison et du jardin, cadeaux sis et exploité à Porto-Vecchio [20137] Centre Commercial La Poretta, sous l'enseigne XOOON.

Le propriétaire du fonds est la SNC CDP, RCS Ajaccio B351342795, Centre Commercial La Poretta, 20137 Porto-Vecchio. Le locataire est la SARL CJB, RCS Ajaccio 444 582 019, Centre Commercial La Poretta, 20137 Porto-Vecchio. La date de fin de location est fixée au 31 décembre 2016.

Pour avis,
la gérance.

N° 37

FIN DE LOCATION GERANCE

La location-gérance consentie par la société SANTINI ET FILS - RCS AJACCIO 303 495 279, à la société PNM GOELAND - RCS AJACCIO 819 279 126, suivant acte sous seing privé en date à Porto Vecchio du 30/11/2016 enregistré à Ajaccio, le 20/12/2016, dossier 2016 32952, référence 2016 A 00205.

Du fonds de commerce de Restauration et débit de boissons, situé : La Marine 20137 PORTO VECCHIO, déclaré résilier amiablement, à compter du 30 novembre 2016 le bail conclu entre eux,

Pour unique,

N° 38

**B. LEONELLI**

Avocat - 5, Rue César Campinchi
20200 Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

**RESILIATION AMIABLE
DE LOCATION-GERANCE**

La Location-gérance des fonds de commerce de Vente et dégustation de produits Corses, casse-croûte, exploité à CALVI [20260] 13, Rue Clémenceau, à l'enseigne "U CARATELLU", et de Restaurant, cabaret, chants folkloriques, bar licence IV, sis à CALVI [20260] 11 Rue Clémenceau à l'enseigne "A STALLA", qui avait été consentie suivant acte sous seing privé en date à BASTIA du 20 Avril 2015, par Monsieur et Madame Thierry VITAUZ demeurant à CALVI [20260] Route d'Ajaccio - Lieu dit Tramariccia, à la société SARL "SOCIETE D'EXPLOITATION A STALLA" au capital de 1.000 € dont le siège est à CALVI [20260] 11, Rue Clémenceau, a pris fin le 31 Décembre 2016 par sa résiliation amiable résultant d'un acte sous seing privé en date à BASTIA du 15 Décembre 2016.

Pour unique insertion.



N° 39

LOCATION-GERANCE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 09/12/2016 fait à Saint Florent, enregistré au Service des Impôts de Bastia le 20/12/2016, Dossier 2016 31075, référence 2016 A 00168, Mme Josette PIETRI épouse BONNAL, et son époux Mr Pierre BONNAL demeurant Route de Fromentica SAINT-FLORENT [20217], a confié à la société "COVALYS 2B", SARL au capital de 8.000 €uros, dont le siège social est fixé Rue Furnellu 20217 SAINT FLORENT, immatriculée au RCS BASTIA 820 297 208, représentée par Mme Vannina BONNAL, gérante, L'exploitation à titre de location-gérance du fonds artisanal de "Fabrication de bijoux fantaisie" situé à Rue Furnellu indiquée sur le kbis Rue Principale 20217 SAINT FLORENT. Pour une durée de ferme de deux (2) ans à compter du 15 mars 2017 renouvelable ensuite d'année en année par tacite prolongation, sauf dénonciation. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation du fonds de commerce dont il s'agit seront achetées et payées par le gérant, et il en sera de même de toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation dudit fonds, qui incomberont également au gérant, le bailleur ne devant en aucun cas être inquiété ni recherché à ce sujet.

Pour avis,

N° 40

UNIQUE INSERTION

Suivant acte S.S.P. en date à PORTO-VECCHIO [Corse du Sud] du 15 décembre 2016, il a été procédé à la résiliation amiable, avec prise d'effet au 31 décembre 2016, du contrat de location-gérance conclu le 29 mai 1990 entre Monsieur ETTORI Jean-Marc, né à PORTO-VECCHIO le 6 juillet 1951, demeurant à PORTO-VECCHIO, Avenue du Général de Boissoudy, et la SARL "ROYAL PALM", au capital de 7.622 €, dont le siège social est à PORTO-VECCHIO, Avenue du Général de Boissoudy, immatriculée au RCS d'AJACCIO sous le numéro B 378 566 467, relativement au fonds de commerce de "location de bungalows meublés et d'exploitaton de complexe touristique" lui appartenant exploité à PORTO-VECCHIO, Lieu-dit Pezza Carda.

Pour avis et mention,

**MODIFICATIONS
STATUTAIRES**

N° 41

SGFM

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1000 euros
Porté à 1.094.917 euros
Siège social : Quartier La Poretta
U Centru - 20137 Porto-Vecchio
790 194 187 RCS Ajaccio

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 19 décembre 2016 que :

- le capital social a été augmenté de 1.093.917 euros par voie d'apport en nature pour être porté de 1000 euros à 1.094.917 euros,
- l'objet social a été étendu aux activités suivantes : La création, la réalisation de parcs et jardins, l'aménagement de tous terrains de sport, aires de jeux, stades, golf, ainsi que toutes les installations d'arrosage, d'éclairage s'y rapportant ; l'achat, la vente, la conception et la représentation de tous produits liés à l'activité ci-dessus spécifiée,
- Madame Monique MEUNIER, domiciliée à LECCI [20137] - Villa Pietra Turchina - Pépinières de St Cyprien a été nommée co-gérante, pour une durée illimitée. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis, La Gérance.

N° 42

SARL GABRIELLE SAVELLI

SARL à associé unique
Au capital de 7622.45 EUR,
Lieu-dit Canecceco,
Route de Pietramaggiore,
chez Mme SAVELLI-GAILLOT
20260 Calvi
Rcs Bastia n° 429 977 721.

Par décision de l'associé unique du 22/08/2016, il a été décidé de supprimer l'objet social savoir : l'achat, la vente en gros et en détail de bijoux fantaisie, articles de Paris, souvenirs, cadeaux, accessoires de mode, de prêt à porter homme, femme, enfant, chaussures et de le remplacer par l'exploitation de tous fonds de commerce de bijouterie, horlogerie et orfèvrerie, la vente de bijoux fantaisie, cadeaux et tous objets ou articles annexes, connexes et complémentaires à l'activité principale à compter rétroactivement du 01/10/2014. L'article 2 "objet" des statuts est modifié en conséquence. Dépôt : RCS BASTIA.

N° 43

**SCP MAMELLI**

Notaires
20217 Saint Florent
Tel : 04.95.37.06.00

"SANTINI RIBAUT"

Société Civile
Capital : 38.000 €
Siège : Lieu-dit Lenza al Piane
20230 Canale di Verde
RCS Bastia 513 291 740

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sophie MAMELLI, officier public, notaire à SAINT FLORENT, le 27 décembre 2016, les associés de la société "SANTINI RIBAUT" ont modifié la dénomination de la société :

Ancienne dénomination : SANTINI RIBAUT

Nouvelle dénomination : SANTINI & CO. L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis, La Gérance.

N° 44

**SOCIETE COOPERATIVE
DE MANUTENTION ET
D'ACCONAGE BASTIAISE**

SARL à capital variable
Hangar N°5 - Port de Commerce
de Bastia - 20200 Bastia
Numéro SIREN 823 037 668
RCS de Bastia

Par décision de l'Assemblée Générale Mixte en date du 27 décembre 2016, il a été pris acte de modifier l'objet social de la société, à compter du 01 janvier 2017, pour ajout de " La gestion d'une caisse de congés payés pour les dockers du port de Bastia, salariés de la Société Coopérative de Manutention et d'Acco-nage Bastiaise ". L'article 4 des statuts a été modifié, en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bastia.

Pour avis et mention.

N° 45

AVIS

L'assemblée générale extraordinaire de la société CORSE PLAISANCE MAINTENANCE GRUTAGE, SARL au capital de 20.000 € Immeuble l'Orientale, 20145 SARI-SOLENZARA, RCS Ajaccio 523 582 740 du 21 avril 2016 a pris acte de transformer la société en SAS sans la création d'un être moral nouveau à compter du 20 avril 2016.

La dénomination, la durée, la date de clôture de l'exercice restent inchangées. L'objet social a été étendu à partir du 20 avril 2016 à l'entretien de tous types de bateaux, réparation, maintenance de tous types de bateau et matériel nautique, renflouage, convoyage, transport de toutes natures, grutage et gardiennage. Il a été pris acte de transférer le siège à compter du 15 février 2016, Immeuble les Flots - 20145 SARI-SOLENZARA.

Président : M. GOUGELET Yannick - Résidence Réginiensi - 20145 SARI-SOLENZARA pour une durée indéterminée. Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations. La cession d'actions à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

N° 46

GENELEC

SARL au capital de 4000 Euros
Lieu-dit Suartello di Capo,
20137 Lecci
482954484 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 24/12/2016, il a été pris acte de transformer la société en SAS. Capital : 4000 Euros, divisé en 400 actions de 10 Euros chacune entièrement souscrites, et libérées. Objet social : ELECTRICITE, GEOTHERMIE ET ENERGIE RENOUEVELABLE, CLIMATISATION ET CHAUFFAGE, VENTILATION, ALARME. - **Président** : Monsieur NICOLAS GUILLAUME demeurant LIEUDIT SUARTELLO DI CAPO, 20137 LECCI ; élu pour une durée indéterminée. **Admission aux Assemblées** : Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire. **Exercice du droit de vote** : Chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. **Transmission des actions** : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social. Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio.

N° 47

**LES NOUVELLES
CONSTRUCTIONS**

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 50.000 euros
Siège social : San Benedetto,
20167 Alata
439 798 240 RCS Ajaccio

Aux termes d'une délibération du 28 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de remplacer à compter du 28 décembre 2016 la dénomination sociale "LES NOUVELLES CONSTRUCTIONS" par "A. MARCAGGI CONSTRUCTION" et de modifier corrélativement l'article 3 des statuts.

Pour avis, La Gérance.

**DISSOLUTION SOCIETE
LIQUIDATION SOCIETE**

N° 48

SARL FUMAJA

Au capital de : 8000 EUR
Siège Social : Espace Poretta, Route
de Bastia, 20137 Porto-Vecchio
RCS Ajaccio 518668033

Aux termes du Procès-verbal en date du 05 décembre 2016, l'assemblée générale extraordinaire, à : décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 01 octobre 2016 et sa mise en liquidation amiable. Nommé en qualité de liquidateur Monsieur Joël MARCHETTI sans limitation de durée avec les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif et répartir le solde entre tous les membres de la société, à proportion de leurs droits respectifs. Fixé le siège de la liquidation au siège social de la société, adresse à laquelle toute correspondance devra être adressée et ou actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

Pour Avis, Le liquidateur.

**Albert PELLEGRINI**

Avocat à la Cour
Diplômé d'Etudes
Supérieures Spécialisées

LA FORGE

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation

Au capital de 1350 euros

Siège : 10 Ghjassu di A Raza Cardo,

20200 Bastia

Siège de Liquidation :

10 Ghjassu di A Raza Cardo,

20200 Bastia

RCS Bastia 534 375 936

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 27/12/2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 12/12/2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mr Antoine VERDI, demeurant 10 GHJASSU DI A RAZA CARDO, 20200 BASTIA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 10 GHJASSU DI A RAZA CARDO, 20200 BASTIA. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Bastia, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le Liquidateur.

N° 50**CENTRE INSULAIRE D'ASSISTANCE TECHNIQUE**

SARL au capital de 100.000 €

Siège : : Résidence d'Ajaccio - Bât A
rue Nicolas Peraldi - 20090 Ajaccio
326224029 RCS de Ajaccio

L'AGE du 16/11/2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gaël HANSEN, demeurant à GAP (05000) 2 rue des Tilleuls, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à GAP (05000) 2 rue des Tilleuls. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.



Etude de Maîtres

Jacques BRONZINI de CARAFFA

et Thomas LEANDRI,

Notaires associés à BASTIA

(Haute Corse), 1, rue Luiggi Giafferi.

AVIS DE LIQUIDATION DE SOCIÉTÉ

Suivant acte reçu par Maître Jacques BRONZINI de CARAFFA, Notaire Associé de la Société Civile Professionnelle "Jacques BRONZINI de CARAFFA et Thomas LEANDRI, notaires associés", titulaire d'un Office Notarial dont le siège social est à BASTIA (Haute-Corse), 1, rue Luiggi Giafferi, le 14 décembre 2016, il a été constaté la liquidation et le partage de la société dénommée "SOCIETE CIVILE AGRICOLE VALLEE DU GOLO" dont le siège est à VESCOVATO (20215), Chez Mr LUCIANI-GIAMARCHI Jean-Marie, identifiée au SIREN sous le numéro 333345460 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BASTIA, existant entre Monsieur Jean-Marie François LUCIANI-GIAMARCHI, Agriculteur, époux de Madame Angèle ORLANDUCCI, demeurant à VESCOVATO (20215). Né à VESCOVATO (20215) le 6 juin 1948 et Monsieur Pierre Paul LUCIANI-GIAMARCHI, Retraité agricole, époux de Madame Angèle Jacqueline VINCIGUERRA, demeurant à VESCOVATO (20215) plaine de Vescovato, telle qu'elle résulte de la délibération de l'assemblée générale de la société du 28 décembre 2015 enregistrée à BASTIA, le 6 janvier 2016, bordereau n°2016/6, Case n°3.

Son actif net social a été partagé entre ses membres.

La liquidation a été clôturée par suite du partage de la totalité de l'actif net social.

Quitus a été donné au liquidateur.

La société a été radiée du registre du commerce et des sociétés de BASTIA par les soins du liquidateur le 14/01/2016 avec effet au 28/12/2015.

Pour avis, Le notaire.

N° 52**AVIS****EURL HUBSTRAT CONSEIL**

Société à Responsabilité Limitée

En liquidation

Au capital de 1000 euros

Siège : Résidence Santa Lina

Bât. 17 H - Boulevard Tino Rossi,

20000 Ajaccio

522 492 586 RCS Ajaccio

Suivant décision du 30 novembre 2016, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30 novembre 2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Madame Françoise GOURIN, demeurant Résidence Plein Soleil - Immeuble Mercure - Route des Sanguinaires, 20000 AJACCIO, associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Résidence Santa Lina, Bât. 17H, boulevard Tino Rossi, 20000 AJACCIO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Mention sera faite au RCS d'AJACCIO.

Le Liquidateur.

FORMATION. FR,

SAS au capital de 3000 euros,
Siège social : 20 Ave Emile Sari,
20200 Bastia-RCS 804 727 477

DISSOLUTION LIQUIDATION

1 - Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2016, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29/12/2016 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur M. Pons Eric, demeurant 20 Ave Emile Sari, 20200 Bastia pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé à 20 Ave Emile Sari, 20200 Bastia. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

2 - Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 29/12/2016, les associés de la société ont approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus au liquidateur et l'ont déchargé de son mandat, ont décidé la répartition du produit net de la liquidation, puis ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les actes et pièces relatifs à la dissolution et à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia en annexe au registre du commerce et des sociétés.

Pour avis,
Le liquidateur.

N° 54**BOUCHERIE DU GOLFE**

SARL Unipersonnelle

Au capital de 1000,00 Euros

Fiumicello, 20150 Ota

752704916 R.C.S. Ajaccio

Par décision de L'Associé Unique en date du 15/12/2016 il a été décidé de la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/12/2016, nommé en qualité de liquidateur Monsieur DANIEL GROULT, 4 ROUTE DU PONT LUCAS, 50330 SAINT PIERRE EGLISE et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance chez le liquidateur Monsieur DANIEL GROULT. Mention en sera faite au RCS de Ajaccio.

N° 55**MULTI VISIO**

SARL au capital de 4000 Euros

Résidence A Signoria,

Lieu-dit Ondella, Porticcio,

20166 Grosseto-Prugna

811101104 R.C.S. Ajaccio

Par décision de L'AGE en date du 30/09/2016 les Associés ont : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Monsieur Alexandre POLI Résidence A Signoria, Lieudit Ondella, Porticcio, 20166 PORTICCIO, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Ajaccio.

NR TERRABELLA

Société Civile Immobilière

Au capital de 153.000,00 €

Siège social à AFA (20167),

Lt Radica - Chez Mme Nathalie

COHEN NEHEMIA

RCS d'Ajaccio 443 840 533

Par assemblée en date du 14 décembre 2016 enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement d'AJACCIO le 15/12/2016 dossier 2016 32433 Réf 2016 A 00179, la société sus-visée a décidé de sa dissolution anticipée à compter du 14 décembre 2016 et a désigné Madame Nathalie COHEN-NEHEMIA, sans profession, épouse commune en biens et en instance de divorce de Monsieur Richard Jean-Louis RAFFI, demeurant à CALCATOGGIO (20111) hameau de Pevani. Née à MARSEILLE le 9 août 1969, en qualité de liquidateur pour une durée de 1 an renouvelable.

Le lieu où devront être adressées les correspondances a été fixé à CALCATOGGIO (20111) Lotissement du Domaine de Masorchia, lot n°9.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la dissolution sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AJACCIO.

Pour avis,
Le liquidateur.

N° 57**SOCIETE BLANCHE ET LEONTINE**

SARL au capital de 10.000 euros

Siège social : 41, Résidence Prunelli 1

20166 Porticcio

RCS Ajaccio 802 259 820

DISSOLUTION

Suivant Assemblée Générale Extraordinaire du 30/11/2016, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 30/11/2016.

A été nommé liquidateur FLORENCE FISCHL DIT FISCHEL demeurant 41, Résidence Prunelli 1 20166 PORTICCIO. Le siège de la liquidation est fixé au 41, Résidence Prunelli 1 20166 PORTICCIO. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'AJACCIO.

N° 58**MEDITERRANEE POIDS LOURD**

ZI de Purettonne - N° 1

Allée Bleue - 20290 Borgo

RCS 300 220 134

CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'assemblée générale extraordinaire du 30-09-2016, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr PASSET Jean Pierre et l'a déchargé de son mandat, constaté un mali de liquidation et l'absence de distribution et de partage. Elle a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BASTIA.

Pour avis,
Le liquidateur.

N° 59



COMMUNE DE CALENZANA

DÉPARTEMENT(S) DE PUBLICATION : 20B

SERVICES

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Commune de Calenzana

Correspondant : GUGLIELMACCI René,

Place du Monument - 20214 Calenzana.

tél. : 0495628859 - télécopieur : 0495627364,

Courriel : mairie-calenzana@wanadoo.fr,Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.e-marchespublics.com>.

Objet du marché : marché de maîtrise d'oeuvre pour la restauration de l'église saint-blaise classée monument historique.

CPV - Objet principal : 92522200.

Lieu d'exécution : Eglise Saint-Blaise, 20214 CALENZANA.

Code NUTS : JFR832.

L'avis implique un marché public.

Refus des variantes. La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC :

Prestations divisées en lots : non.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 06 février 2017

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro. Conditions de participation :

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix des prestations : 40% ;

- Délais d'exécution : 10% ;

- Valeur technique : 50%.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 26 janvier 2017 à 12:00.

Délai minimum de validité des offres : 90 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements : Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2016 003.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27 décembre 2016.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : Mairie de CALENZANA

Correspondant : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 20214 CALENZANA

tél. : 0495627008 - télécopieur : 0495627364,

courriel : mairie-calenzana@wanadoo.fr

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Mairie de CALENZANA

Correspondant : GUGLIELMACCI René - Hôtel de Ville - 20214 CALENZANA

tél. : 0495628859 - télécopieur : 0495627364

courriel : dgs-calenzana@orange.fr

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :

Mairie de CALENZANA

Correspondant : GUGLIELMACCI René - Hôtel de Ville - 20214 CALENZANA

tél. : 0495628859 - télécopieur : 0495627364

courriel : dgs-calenzana@orange.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de BASTIA

Villa Montepiano - 20407 BASTIA CEDEX

tél. : 0495328866 - télécopieur : 0495328855

N° 60



AVIS D'INFORMATION

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Collectivité Territoriale de Corse

22 Cours Grandval - BP 215

20187 AJACCIO CEDEX.

Tél : +33 495516464. Fax : +33 495516621.

Courriel : commande.publique@ct-corse.fr.Adresse internet : <http://www.corse.fr>

Objet du marché : Téléphonie sur IP : achat de matériel et de services associés. Maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure.

Numéro de référence : 16S0088

Date limite de remise des offres : 30 janvier 2017 à 16h00

Modalités de retrait de l'avis d'appel public à la concurrence complet ainsi que du dossier de consultation : Sur le profil acheteur de la Collectivité à l'adresse suivante : www.corse.fr - Rubrique Services en ligne.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 28 décembre 2016

**ICN : ANNONCE LÉGALE
PROCHAINE PARUTION
13/01/2017 AU 19/01/2017 - N°6648**

N° 61

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**Construction d'une centrale photovoltaïque au sol
avec stockage, sur la commune de Giuncaggio,
au lieu-dit Mandolfa.
(Projet poursuivi par la SAS Corsica Sole 9.)**

2ème parution,

DURÉE DE L'ENQUÊTE : [arrêté préfectoral n° 972/2016 en date du 2 décembre 2016]

Pendant 32 jours consécutifs, du **lundi 2 janvier 2017 au jeudi 2 février 2017 inclus**, se déroulera sur la commune de GIUNCAGGIO, une enquête publique unique relative au projet de construction d'une centrale photovoltaïque au sol avec stockage.

L'autorité de l'État compétente en matière d'environnement a émis son avis sur l'étude d'impact du projet, le 3 octobre 2016.

SIEGE DE L'ENQUÊTE ET LIEU DE DÉPÔT DU DOSSIER :

1. Mairie de GIUNCAGGIO.

PERMANENCES DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :

Monsieur **William PUCCIO**, ingénieur bâtiment et génie civil, expert près la Cour d'Appel de Bastia - Commissaire Enquêteur Titulaire,

ou

Monsieur **Don-Jean ROMANACCE**, expert immobilier, expert judiciaire près la Cour d'Appel de Bastia, son suppléant, sera présent pour recevoir les observations du public en mairie de GIUNCAGGIO, selon les modalités suivantes :

* jeudi 05 janvier 2017 de 09 Heures à 12 Heures

* lundi 09 janvier 2017 de 09 Heures à 12 Heures

* jeudi 12 janvier 2017 de 09 Heures à 12 Heures

* lundi 16 janvier 2017 de 09 Heures à 12 Heures

* jeudi 19 janvier 2017 de 09 Heures à 12 Heures

* jeudi 02 février 2017 de 09 Heures à 12 Heures

Toutes les observations relatives à l'enquête pourront également être adressées par écrit, au commissaire enquêteur, en mairie de Giuncaggio.

Le public pourra communiquer ses observations, par voie électronique, à la direction départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse (ddtm-sjc-uc-consultation-publique@haute-corse.gouv.fr), au plus tard le jeudi 2 février 2017.

Toutes les informations relatives au projet pourront être obtenues auprès de Monsieur Paul ANTONIOTTI, représentant la SAS CORSICA SOLE 9, demeurant à Pancheraccia Village 20251, [tél : 04 95 60 69 11].

A l'issue de l'enquête, copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue pendant un an à la disposition du public en mairie de GIUNCAGGIO, ainsi qu'à la direction départementale des Territoires et de la Mer de la Haute-Corse, où toute personne physique ou morale intéressée pourra en demander communication, dans les conditions prévues à l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration.

Elle sera, en outre, publiée sur le site Internet des services de l'Etat en Haute-Corse (www.haute-corse.gouv.fr).

Le préfet est l'autorité compétente pour prendre, par arrêté, la décision qui interviendra à l'issue de la procédure.

Cette décision sera :

- soit un arrêté accordant le permis de construire, avec ou sans prescriptions,

- soit un arrêté refusant le permis de construire,

- soit un arrêté de sursis à statuer,

- soit un refus tacite en cas de silence gardé par l'administration au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R423-32 du code de l'urbanisme.

DERNIERES MINUTES

N° 62

AVIS

Aux termes du PV du 30/06/2014, l'AGE de la **SARL KARMA** au capital de 10.000 EUR siège Les Voiles Blanches, Route du Port 20145 Solenzara RCS Ajaccio B 790 257 133, statuant conformément à l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société malgré la perte des capitaux propres. Mention sera faite au RCS d'AJACCIO.

Pour avis.

N° 63

**ERRATUM + RAJOUT
SUR PARUTION
DU 23.12.2016 - N°6645**

"Suite à l'annonce n°12, parue le 23.12.2016, n° 6645, **il convient de corriger le n° RCS AJACCIO** de l'apporteur qui est le : A 300.616.059.

Les oppositions des créanciers seront reçues auprès du Greffe du Tribunal de Commerce D'AJACCIO. L'art. L.141-21 du code de commerce".

Pour avis,

N° 64

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 07/09/2016, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : **Dénomination : LE PETIT FORAIN** **Objet social** : sur la voie publique, soit dans le cadre d'un marché, d'une foire ou d'une fête, soit directement dans la rue ou sur le bord d'une route nationale, départementale ou communale, ou, par voie de démarrage dans les lieux privés : le commerce ambulancier et l'animation culturelle et ludique des villes et des villages ; la restauration rapide ambulante-vente à emporter de produits alimentaires, de confiseries, de boissons.... **Siège social** : Haut du village, 20131 Pianottoli-Caldarellu. **Capital** : 100 € **Durée** : 99 ans **Président** : M. GUILLOT MARC, demeurant HAUT DU VILLAGE, 20131 Pianottoli-Caldarellu **Admission aux assemblées et droits de votes** : Le droit de vote attaché à l'action grevée d'usufruit, appartient au nu propriétaire, sauf pour les décisions concernant l'affectation des résultats où il est réservé à l'usufruitier. Nonobstant les dispositions ci-dessus, le nu-propriétaire a le droit de participer à toutes les assemblées générales. **Clause d'agrément** : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés. **Immatriculation** au RCS d'ajaccio

**SARL AGENCEMENT
CONSTRUCTION
RENOVATION A.C.R**

Société à Responsabilité limitée
Au capital de 8000 €
Porté à 10.000 €
Siège social à UCCIANI
Lieu dit Diceppu - Carbuccia
RCS Ajaccio, sous le numéro
503 350 787

**AVIS DE FIN DE LOCATION
GÉRANCE
ET D'AUGMENTATION
DE CAPITAL**

1. Aux termes d'un acte en date du 30 novembre 2016, Mr Paul DE MARTIS a mis fin au contrat de location gérance du fonds artisanal à l'enseigne MSB, la liant en tant que loueur de fonds à la SARL AGENCEMENT CONSTRUCTION RENOVATION A.C.R et ce à compter du 30 novembre 2016. Parallèlement il a fait apport à la société AGENCEMENT CONSTRUCTION RENOVATION A.C.R du fonds artisanal de travaux immobiliers à l'enseigne MSB moyennant l'attribution de 25 parts sociales de 80 euros chacune à créer à titre d'augmentation de capital sous réserve de la vérification et de l'approbation de l'apport par l'assemblée générale extraordinaire des associés.

2. L'assemblée générale extraordinaire des associés a, le 2 décembre 2016, approuvé et accepté les termes du contrat d'apport, l'évaluation et la rémunération des apports eux-mêmes au vu du rapport établi par la société DBA AUDIT, commissaire aux apports désigné par l'associé unique aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2016. Elle a en conséquence constaté l'augmentation du capital et modifié corrélativement les statuts de la société.

3. Les articles 6 et 7 des statuts sont modifiés de la façon suivante :

**Article 6 - Apports
ancienne mention :**

Les soussignés ont fait apport à la société des sommes en numéraire ci-après désignées :

- Mr DE MARTIS Paul 8000 Euros
Soit au total la somme de 8000 Euros
La dite somme a été déposée sur un compte bloqué, ouvert au nom de la société en cours de formation, auprès du Crédit Agricole Agence d'Ajaccio, nouvelle mention : [en complément de l'ancienne mention]

Lors de l'augmentation de capital en date du 19 décembre 2016, il a été fait apport à la société d'un fonds artisanal de travaux immobiliers à l'enseigne « MSB » évalué à 25.611 euros, dont 2000 € à titre d'augmentation de capital et 23.611 € à titre de prime d'émission.

**Article 7 - Capital social
ancienne mention :**

Le capital social est fixé à 8000 € divisé en 100 parts de 80 € chacune, entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Les parts sociales sont attribuées comme suit :

- Mr DE MARTIS Paul 100 parts, Numérotées de 1 à 100

Soit au total 100 parts numérotées de 1 à 100.

nouvelle mention :

Le capital social est fixé à 10.000 € divisé en 125 parts de 80 € chacune, entièrement souscrites, libérées et attribuées aux associés en proportion de leurs apports respectifs.

Les parts sociales sont attribuées comme suit : .../...

- Mr DE MARTIS Paul 125 parts, Numérotées de 1 à 125

Soit au total 125 parts numérotées de 1 à 125.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours suivant la dernière en date des publications légales par Monsieur de Martis Livia demeurant Lieu dit Diceppu - Carbuccia-20 133 UCCIANI où domicile a été élu à cet effet.

Les déclarations de créances devront être effectuées au Greffe du Tribunal de commerce de Ajaccio.

Pour avis, La Gérance.

N° 66**PRO'POZ**

Société à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 500 euros
Siège social : 1, Boulevard Auguste
Gaudin, 20200 Bastia
517871927 RCS Bastia

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19/12/2016 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Alain BIZIAUX, demeurant Résidence de Montesoro Bâtiment 22, 20200 BASTIA, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation. Le siège de la liquidation est fixé Résidence de Montesoro Bâtiment 22, 20200 BASTIA.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de BASTIA, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.

N° 67**RECTIFICATIF**

Rectificatif à l'annonce légale n°78,
parue dans le journal N°6642,
du 02/12/216 au 08/12/2016

FIN LOCATION GERANCE

Le contrat de location gérance qui avait été consenti par acte SSP en date du 1er janvier 2008 au 1 et 3 Boulevard du GENERAL DE GAULLE - 20200 BASTIA. Par Monsieur Richard MENDEZ RCS BASTIA : 327 846 424 Demeurant à PIAN DI FORA - 20222 ERBALUNGAÀ L'Entreprise Individuelle Louis Antoine CASANOVA RCS BASTIA : 443 099 320 Demeurant à TERRASSE D'UCCINI - Bâtiment C - 20600 BASTIA.

D'un fonds de commerce de « Restauration Rapide, débit de boissons 4ème catégorie, crêperie, vente de sandwiches et salon de thé » À l'enseigne « BAR LE RALLYE » Sis et exploité au 1 et 3 Boulevard du GENERAL DE GAULLE - 20200 BASTIA.

Pour une durée de une année renouvelable par tacite reconduction.

A pris fin par résiliation amiable le 1er décembre 2016

Pour avis,

**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE D'AJACCIO**

Par jugement en date du 12/12/2016, le Tribunal de Commerce d'Ajaccio a prononcé la clôture de la Liquidation Judiciaire pour insuffisance d'actifs - L643-9 al.2 et R643-18 à l'égard de :

SUD IMMOBILIER
Immeuble U Renosu
20119 Bastelica
Agence Immobilière

RCS Ajaccio : 519 128 128 2012/B/489
Immatriculation secondaire RCS Bastia
2012/B/382
Résidence Elysée - Lieu-dit Bassanese
20600 Bastia

N° 69**SCI SATOR**

Société Civile en liquidation
Au capital de 10.000 €
Siège social : Ile de Cavallo
20169 Bonifacio
507 570 323 R.C.S. Ajaccio

Suivant procès-verbal en date du 1er décembre 2016, l'associé unique a :

- approuvé les comptes de liquidation et donné quitus de sa gestion au liquidateur, Monsieur REZZONICO Marco ;
- prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

N° 70**Delaye**

SARL en liquidation
Au capital de 2000 euros,
5147 Giovanello
20140 Serra di ferro
753 723 857 RCS Ajaccio.

L'AGO du 10/12/2016 a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation à compter du 10/12/2016. Dépôt au RCS d'Ajaccio.

N° 71**SAS GUERINO**

SASU au capital de 2000,00 Euros
5 Rue Minvielle, 83400 Hyères
814769790 R.C.S. Toulon

Par décision en date du 20/12/2016 il a été décidé de transférer le siège social de la société au Zone Artisanale du Siletto, Route de la Rocade lot 22, 20090 Ajaccio à compter du 20/01/2017. Présidence : Monsieur Pierre-Eric PIRIS, demeurant 247 Rue du Commandant Quilici, Le Relax, 20137 Porto-Vecchio
Autres modifications : - il a été pris acte de la nomination de Madame Delphine ZAMPERETTI PIRIS, demeurant 247 Rue Du Commandant Quilici 20137 Porto-Vecchio en qualité de nouveau Président, à compter du 20/01/2017 pour une durée illimitée, en remplacement de Monsieur Pierre-Eric PIRIS, Président démissionnaire. - il a été pris acte de modifier l'objet social Nouvelle mention : SAS DZ2A Capital 2000 € - il a été pris acte de changer la dénomination de la société. Ainsi, la dénomination sociale de la société est désormais : SAS DZ2A La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Ajaccio et sera radiée du Registre du Commerce et des Sociétés de Toulon.

Accompagnement et Management
de la Formation en Corse

« AMF CORSE »

SAS au capital de 8000 euros
Siège social : Immeuble Le Bouttaud
Km 5 - Route de Mezzavia
20090 Ajaccio-808 231 344 RCS Ajaccio

Aux termes de l'AGO du 21/11/2016, il a été décidé de :

- nommer Dominique PERETTI SARL au capital de 150000 euros ayant son siège social 20 Allées Turcat Mery 13008 Marseille numéro 451026587 immatriculée au RCS de Marseille Commissaire aux comptes titulaire
- nommer Mr MARIS Renaud, Europarc Sainte Victoire Bâtiment 7 Le Canet 13590 Meyreuil Commissaire aux comptes suppléant, à compter du 21/11/2016. Les modifications seront effectuées au RCS de Ajaccio.

N° 73**EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NICE**

Par jugement en date du 02/12/2016 du Tribunal de Commerce de Nice, modifiant le Plan de Cession

Relève la SAS EUROSUD COMMUNICATION de son engagement de ne procéder à aucun plan de sauvegarde, de l'emploi pendant une durée de 5 ans à compter de la cession afin de pouvoir mettre en oeuvre le plan de sauvegarde de l'emploi. A l'encontre de : EUROSUD CÔTE D'AZUR, 214, Boulevard du Mercantour (06200) Nice

RCS Nice : 789 490 349
Immatriculation secondaire RCS Bastia
2012/B/00507

Activité : Régie Publicitaire
1010 Port de Plaisance de Toga
20200 Bastia

Pour avis,

N° 74**L'ATELIER**

SARL au capital de 600 Euros
Lieu dit CORSO, 20232 OLETTA
531600575 R.C.S. Bastia

Par décision de L'AGE en date du 02/01/2017 les Associés ont : - approuvé les comptes définitifs de la liquidation, - donné quitus au Liquidateur, Madame QUILICI Xavière Lieu dit CORSO, 20232 OLETTA, pour sa gestion et décharge de son mandat, - prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite Assemblée. Radiation au RCS de Bastia.

N° 75**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Porto-Vecchio du 15/09/2016, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : NAJI ELECTRICITE

Siège : Résidence l'Aiglon, Chemin de Covasina, 20137 PORTO VECCHIO

Durée : Quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 5.000 € Euros

Objet : Travaux d'installation électrique dans tous locaux

Président : Monsieur Mohammed NAJI demeurant Résidence l'Aiglon, Chemin de Covasina 20137 PORTO VECCHIO

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis, Le Président.

Photo Magliameia



DÉBORAH GIUDICELLI

Au fil de sa passion

Indémodable, la laine revient chaque hiver dans nos armoires.

À Bastia, une jeune créatrice s'est prise au jeu du tricot. Voilà quelques années que Déborah Giudicelli confectionne, à ses heures perdues, accessoires de mode et de décoration, présentés désormais sous la bannière Magliameia.

Photo PL Marchini



Le mois de décembre aura été particulièrement bien rythmé pour Déborah Giudicelli. L'enfant de l'Isulacciu di Fium'Orbu a enchaîné les événements, en participant notamment au 1er show-room de Noël Trend'Isula au centre culturel L'Alb'Oru; à une journée des créateurs en terres cortenaises à la Cave A Casa Nova; ou encore, plus récemment, au Mercatu di Natale di Muriani. Autant d'occasions d'exposer ses créations auprès d'un large public qu'elle a naturellement appréciées. «*J'ai pu faire de belles rencontres, des artisans, des photographes, des commerçants... Je trouve que la Corse a un fort potentiel de créateurs dans le domaine de la mode et toutes ces manifestations sont un bon moyen pour en favoriser l'expression*».

C'est à l'âge de 14 ans que Déborah a été initiée à l'art du tricot par sa tante, Josette. «*C'était lors d'un après-midi peu productif, se souvient la jeune femme, elle m'a fourni une paire d'aiguilles et m'a incitée à tricoter pour passer le temps. Il faut dire qu'au village nous nous retrouvons en famille, encore aujourd'hui, dans une ancienne bergerie qui n'est pas alimentée en électricité. Donc, pas de télévision, seulement les jeux de société...*» Et poursuit-elle non sans humour «*les pelotes de laine sont en quelque sorte devenues mes jouets préférés*».

Déborah s'est, en effet, laissée prendre au jeu. Au fil des années, son entourage a mis de nombreuses fois cette passion à profit, pour des pulls, des écharpes, des bonnets... «*Je suis devenue la tricoteuse officielle. Cela fait d'ailleurs 15 ans que ça dure: mes proches passent commande et je produis... Et, avec le retour à la mode de la laine et du fait main, ils m'ont ainsi fortement encouragée à créer ma propre marque*».

Accessoires en laine, chèches, snoods, headbands, plaids, tapis... Déborah propose une ligne d'articles originaux et tendance qui répondent, chacun, à un doux prénom; nustrale de surcroît. Lina, Alba, Petru, Andria, Ghjuliana, Ghjuvan, parmi tant d'autres, sont à

l'honneur, «*comme un lien naturel avec la culture corse*» explique Déborah. Qui précise: «*je suis une adepte des produits Phildar. Je travaille sur tous supports et avec tous types de matériaux, en particulier la laine et le trapilho; c'est-à-dire du jersey recyclé qui me permet, en outre, de confectionner des modèles aux couleurs uniques*». Pour cette saison hivernale, la créatrice avoue avoir un penchant pour le vert kaki, le jaune moutarde ou encore le rouge bordeaux qui, au côté des classiques beige et noir, ont le vent en poupe.

Si certaines des réalisations de Déborah sont d'ores et déjà distribuées dans des commerces de la région bastiaise, depuis peu, Magliameia se dévoile également en ligne à travers un site internet flambant neuf conçu et administré par Déborah herself, via la plateforme Trendy Web créée à Castellu-di-Rustinu en juillet dernier par le développeur web Jean-Baptiste Marchetti, qui n'en est pas à son coup d'essai. «*En quelques clics, par l'intermédiaire de cette plateforme innovante et des conseils de son ingénieux concepteur, j'ai pu façonner à ma guise une boutique en ligne design, simple d'utilisation et totalement sécurisée. Ce que j'apprécie d'autant plus c'est que le site reste évolutif et personnalisable, rien n'est figé. Je l'agrèmente de photos et d'infos, je gère mes stocks au quotidien, sans la moindre difficulté et en toute confiance!*». Résolument tournée vers les nouvelles technologies, Déborah est aussi très active sur les réseaux sociaux avec des pages Facebook et Instagram qu'elle anime quotidiennement en coopération avec des amies et sa cousine.

Côté projets, la créatrice de Magliameia envisage par ailleurs de lancer une collection spéciale été et de se rapprocher des producteurs de laine locaux pour travailler avec des matériaux 100% corses. Et qui sait, pourquoi pas, tisser sa toile à plus large échelle et conquérir le monde... ■ Pierre-Louis MARCHINI

Savoir + : www.magliameia.com

JEAN-MATHIEU CAMPANA

Purcaghju de tradition



**La typicité, la qualité,
sont affaire de tradition.**

**C'est-à-dire de travail,
de soin apporté aux matières
premières, de respect du cycle
des saisons et, par voie
de conséquence, des produits.**

**C'est la voie, en dehors
et au delà des labels,
qu'a choisie Jean-Mathieu Campana,
qui depuis 22 ans élève et charcute
des porcs traditionnels à Lutina,
en Castagniccia.**

**Rencontre avec un professionnel
« sans étiquette ».**

La Castagniccia est considérée comme le réservoir de la Corse. D'abord pour ses châtaignes, qui malheureusement, se font de plus en plus rares, mais aussi pour sa charcuterie. Une charcuterie authentique, qui exhale le savoir-faire, un peu comme le figatellu exsude la graisse au fur et à mesure qu'il sèche pendu au milieu des coppe, lonzi, salicce et autres prisutti. Un savoir-faire qui s'épanouit notamment à Lutina. Ce petit hameau de Poggiu Marinacciu d'Ampugnani, situé entre les deux « grands » villages que sont Ghjucatohju et A Porta, fait parler de lui à travers sa gastronomie. En effet, si l'on tape « Lutina » sur les moteurs de recherche internet, on trouvera d'abord la bière créée il y a quelques années, puis on obtiendra également une recette de gâteau à la farine de châtaigne... Et, enfin, la charcuterie de Jean-Mathieu Campana. Voilà maintenant 22 ans que cet ancien informaticien s'est installé dans son village pour y créer son élevage et son entreprise de charcuterie. Une exploitation qu'il gère et développe en association avec sa compagne Barbara. « Nous avons une exploitation familiale, précise-t-il. Nous transformons une cinquantaine de porcs: en comptant 45 kilos de charcuterie pour un porc de 100 kilos, on arrive donc à une production annuelle de 2250 kilos de produits finis. »

Pour confectionner une bonne charcuterie, il faut avant toute chose une bonne matière première. Le porcu neru est bien adapté aux cycles des saisons et aux aliments naturels indispensables pour sa bonne croissance que sont les châtaignes et les glands. « Les porcs traditionnels ont deux périodes de naissance. La première portée se fait au mois d'août. Les pourceaux sont sous la mère jusqu'à la période des châtaignes. Ils arrivent ainsi sevrés et grossiront aux châtaignes et aux glands de la mi-octobre à février. Une fois leur poids obtenu de manière naturelle, on les maintient avec des aliments tels que l'orge, jusqu'au mois d'octobre. Ils parviennent comme ça à l'âge de 16 mois. Ils recevront ensuite 45 jours d'affinage sous châtaie ou sous châtaigneraie et lorsqu'ils ont atteint 18 mois, on peut les tuer. Lorsque la truie met bas au mois d'août,



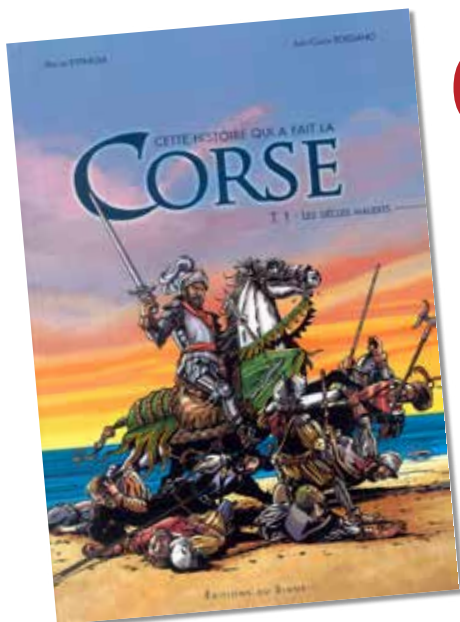
Photos Pierre Pasqualini

elle peut refaire une portée, entre décembre et janvier. Les porcs nés à cette période, par contre, seront tués à l'âge de 24 mois, toujours pour suivre le cycle des châtaignes et des glands évi- demment. Ici, on tue après la sainte Lucie [le 13 décembre] jusqu'à mars. C'est la tradition et même avec l'arrivée des chambres froides, nous continuons à la respecter. Car ça suit une logique, le cochon doit manger des châtaignes. Si certains tuent plus tôt c'est que, nécessairement, un des éléments, le cochon ou les châtaignes ne vient pas d'ici» explique l'éleveur.

En 22 ans, Jean-Mathieu Campana a pu mesurer les mutations du métier d'éleveur-transformateur porcin. Une évolution des outils et de la manière de produire. Ainsi, normes européennes obligent, le local où il réalise sa charcuterie est d'un blanc immaculé du sol au plafond, les outils sont plus automatisés et l'image de la charcuterie à l'antica prend un peu de plomb dans l'aile. L'autre évolution de taille de ces dernières années, s'est faite au niveau des signes de qualité. Tout d'abord avec la reconnaissance en 2006, par le ministère de l'Agriculture, de la race de porc corse sous le nom de porc Nustrale. Puis avec l'obtention, en 2011, des AOC pour trois produits de charcuterie issus des porcs Nustrale: le prisuttu, la coppa et le lonzu. L'éleveur de Lutina, qui a pourtant participé à l'élaboration de ces signes de reconnaissance en est peu à peu venu à considérer que ce qui au départ constituait une opportunité était devenu une contrainte. Il a décidé de ne plus adhérer à la charte et, de facto, de quitter le monde de l'AOC. Si elles ont été créées au départ pour aider les consommateurs et protéger les producteurs, si elles ont permis de maintenir certains produits et savoir-faire en Corse comme dans d'autres régions, les appellations comme les indica-

tions protégées ne sont parfois que l'une des facettes du métier et ne sont pas forcément l'unique gage de qualité. Et certains agriculteurs choisissent de se défaire de ces étiquettes pour travailler plus librement et être plus proche du consommateur. «Je ne me reconnaissais plus dans l'AOC, explique pour sa part Jean-Mathieu Campana. En AOC, ce même produit que nous faisons depuis des années et que nous vendons à des particuliers, on devrait tout d'un coup le vendre deux ou trois fois plus cher, simplement parce qu'on lui a mis une étiquette AOC. Les gens ne le comprendraient pas. Donc je préfère appliquer mes prix. Certes, je perds le droit d'utiliser les termes de prisuttu, coppa, lonzu et je parle de porcs traditionnels, mais ça n'a pas grande importance.»

Jean-Mathieu a aujourd'hui 49 ans et basculant ainsi entre deux âges, comme disait Georges Brassens, voit de plus en plus d'éleveurs s'installer. «Il y a beaucoup de jeunes qui arrivent et on compte 17 nouvelles installations». Une bonne chose, assurément, mais le secteur a désormais besoin de se structurer davantage, estime-t-il. «Maintenant je dirais qu'il faut se regrouper et créer des coopératives. Sur le continent, les éleveurs ont été obligés de faire comme ça. Et ça a donné des résultats. Les coopératives permettent de partager les locaux et les outils de production, de mieux fixer les prix et de vendre plus. Dans l'Alta Rocca, ils se sont regroupés et ils arrivent à tuer 800 porcs par an, ça à l'air de plutôt bien marcher. On ne peut plus travailler chacun de son côté comme avant». La charcuterie est donc une histoire de passion, mais aussi de savoir-faire et de travail. C'est aussi une affaire de respect du cycle des saisons et des produits. Et pour ces choses-là, il n'existe aucune AOC. ■ Pierre PASQUALINI



Cette Histoire qui a fait la Corse

Une bande dessinée historique confiée à la plume de Jean-Claude Rogliano, c'est une première! Arrivée comme un cadeau pour les fêtes de fin d'année: l'histoire de la Corse en BD dont le premier tome, Les siècles maudits, est paru aux éditions du Signe. Son scénariste, l'écrivain de Carchetu nous dévoile les tenants et aboutissants de ce projet.

Quelle est la genèse de Cette histoire qui a fait la Corse ?

Je suis souvent invité dans des salons du livre, un peu partout en France. Des moments privilégiés qui, durant deux ou trois jours, favorisent les échanges avec des lecteurs, des journalistes, des éditeurs et d'autres auteurs. Là, bien sûr, on parle boulot. À l'occasion de la Fête du Livre de Toulon, où je suis un multi-récidiviste, mon voisin de table, Jean-Marie Cuzin, dessinateur de BD de grand talent, m'a fait part du projet de son éditeur de réaliser quatre albums sur l'histoire de la Corse. Ils cherchaient un scénariste, il m'a proposé de faire ce travail. Me voilà donc parti dans une nouvelle aventure.

Comment s'articule sa réalisation ?

Le projet comporte quatre albums et deux dessinateurs se partagent le travail: Michel Espinosa réalise les premier et troisième tomes, Jean-Marie Cuzin le deuxième et le quatrième. Pour décrire l'image qu'il souhaite, le scénariste n'a pas besoin de phrases ciselées, et en cela il est plus facile d'écrire un scénario qu'un roman ou un essai. Ayant écrit le scénario de *Mal'Concilio* [déprogrammé un mois avant le tournage pour atteindre à la culture hexagonale] et celui de la pièce de Robin Renucci tirée de mon roman *Visa pour un miroir*, je bénéficie d'une certaine expérience. En revanche, il faut être extrêmement clair et précis dans l'écriture des textes et dialogues: encadrements et bulles doivent contenir un minimum de signes. Sur chaque tableau, je réserve une colonne pour le numéro de la planche et les numéros des cases, une pour le texte, une pour le descriptif des scènes et une pour les dialogues. Au fur et à mesure, j'envoie par emails ces tableaux au dessinateur. Commencent alors des échanges téléphoniques pour des précisions complémentaires. L'étape suivante est l'envoi du story-board. Après nous être entendus sur d'éventuelles corrections ou l'opportunité d'ajouter de nouveaux détails, le dessinateur achève le dessin qui est encore en noir et blanc. Puis c'est à la coloriste d'intervenir.

Un travail d'équipe passionnant dont l'évolution et le résultat démontrent à quel point leur talent conduit à faire éclore, avec une fidélité étonnante, les images que je souhaitais voir apparaître sur le papier glacé.

Quelle sera la suite ?

Le deuxième album débute sur la révolution des Dui seini (avec Jean-Marie, nous en avons réalisé les dix premières pages), et se poursuivra avec ces personnages hors du commun, tels Théodore, dont notre histoire est fertile. Dans le troisième, on en trouvera bien d'autres dont le sinistre général Morand, suppôt de Bonaparte. Pour le quatrième, difficile de savoir ce qu'il contiendra: l'histoire suit son cours, tout dépendra des événements qui surgiront, selon la manière du nouveau pouvoir de gérer la situation insulaire. Alors qu'au début, le récit évolue entre histoire et légende (Arrigo Bel Messere par exemple) il se fera de plus en plus précis à mesure que se multiplieront les informations historiques.

On a écrit beaucoup d'histoires de la Corse. Qu'a de plus celle-ci ?

Depuis Giovanni della Grossa, il y a d'excellents ouvrages sur l'histoire de la Corse. Pour ce qui est de la BD, jusque-là, les auteurs ont travaillé seulement – avec talent, d'ailleurs – sur des personnages ou des épisodes clés de l'histoire: Paoli ou Sampiero, ou la BD sur l'affaire d'Aleria dont, justement, Michel Espinosa est le dessinateur. Là, l'histoire est racontée de bout en bout.

Quels sont vos projets et résolutions pour 2017 ?

Un ouvrage sur les spécificités, positives ou non, de la société insulaire. Avec, comme scoop, les suites de *Justice en Corse* sous la forme de la révélation fracassante d'un haut fonctionnaire dénonçant l'incroyable procédé de certains magistrats pour couvrir la non moins incroyable forfaiture commise par un des leurs, qui a permis au cambrioleur d'une maison que je venais d'acheter, d'en obtenir la moitié. Et dans l'immédiat, transmettre mes vœux de « *pace è salute, per a Corsica, è per l'umanità* ». ■ *Propos recueillis par Jacques PAOLI*





LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

Le monde est mon langage



Alain Mabanckou,
Le monde est mon langage,
Grasset, 2016

Ce dernier opus d'Alain Mabanckou n'est pas un roman mais un essai par lequel l'auteur veut nous convaincre de l'importance de l'expression littéraire française dans le monde. On s'attendrait peut-être à une démonstration classique pour ce romancier lauréat du prix Renaudot (2006), originaire du Congo-Brazzaville, nommé cette année au Collège de France à la chaire de Création artistique, mais on ne doit pas oublier que l'auteur est aussi professeur à l'Université de Californie-Los Angeles (UCLA) et vit d'ordinaire aux États-Unis. Au lieu d'un cours théorique, c'est à un voyage sur plusieurs continents à la rencontre de nombreux écrivains et de leurs œuvres qu'il nous invite, en nous les présentant de manière admirative et souvent amicale, sur un ton de belle sympathie qui privilégie la sincérité de l'émotion.

Une vingtaine d'escales nous attendent donc, chacune nous permettant d'approcher divers auteurs, célébrités des lettres ou moins connus, anciens ou contemporains, dont les portraits fort bien amenés, nous dévoilent à mesure la grande richesse d'échanges culturels insoupçonnés. De Paris à Montréal, Londres ou Alger, Le Caire ou Pointe-à-Pitre, Buenos-Aires ou Douala, Madagascar ou Conakry, Marrakech ou Port-au-Prince, le Gabon ou la Suisse... les paysages se renouvellent sans redites ni lassitude tant le guide sait rendre vives ces rencontres, intelligence et finesse du regard, en variant les moments et les situations et en les agrémentant par moments de touches d'humour bienvenues. Reprendre exhaustivement ces étapes serait impossible: contentons-nous donc de relever de manière oblique quelques détails pittoresques ou insolites. Saviez-vous, par exemple, qu'au jardin du Luxembourg cher à Le Clezio, on lâchait jadis des marçassins pour apprendre la chasse au jeune roi Louis XIII? Que le nom du poète Tchicaya U Tam'si, disparu très jeune, signifiait «petite feuille qui chante pour son pays»? Que le mot «bilinguisme» prend au Cameroun dans l'usage populaire le sens étonnant de «bisexualité»? Que certains des livres d'auteurs africains, à cause de leur prix trop élevé, sont recopiés à la main puis loués à la lecture? Qu'au Congrès des écrivains noirs à la Sorbonne en 1956, le poète Rabemananjara, artisan pionnier de la «malgachitude» prononça ces mots: «*la vérité est que nous parlons malgache, wolof, arabe, bantou dans la langue de nos maîtres*»? Que le Congolais Henri Lopes, toujours élégant, était fier de sa casquette Stetson et excellait dans la sape? Que le père de Mabanckou alternait la langue de sa tribu, le bembé, et le français lorsque le ton montait, à tel point qu'il proférait parfois «*Ne m'énervez pas, sinon je vais m'exprimer en français!*»? Que pour bien des écrivains américains la France demeure l'unité de mesure de la littérature?

Peu importe cette avalanche de détails puisqu'ils ne sont là que pour émailler une thèse générale hautement intéressante: par des remarques judicieuses, des citations éclairantes, l'auteur nous aide à comprendre que sa vie même, loin d'être écartelée entre son cordon ombilical africain, le pays d'adoption français et la résidence professionnelle américaine, d'où il regarde les «*empreintes de ses errances*», s'en trouve au contraire «*soudée*» aux trois composantes. Il revendique évidemment, nonobstant l'inquiétude qui fonde toute démarche de création, de pouvoir inclure dans ce qu'il estime être son identité, toute composante nouvelle. Par cette «*autobiographie capricieuse élaborée grâce au regard des uns et des autres et à celui qu'il porte sur eux*», ce parfait connaisseur de la littérature d'expression française dans le monde, joue intelligemment de l'ouverture à l'Autre, de l'échange culturel fertile en demeurant à l'écoute de la rumeur du monde. Par les temps qui courent, chacun d'entre nous pourrait tenir compte de cette position intellectuelle originale, qui n'est pas si éloignée après tout de notre ancien proverbe «*beata quella sporta, ch'arrecà è chi porta*». ■



Photo DR

FRANCESCA BENVENUTI

SA SUCCESS STORY

Francesca Benvenuti est l'exemple même d'une success story à la corse. Celle qui a lancé Nine, ligne de vêtement d'intérieur qui peuvent se porter à l'extérieur, est de ces créateurs corses qui s'exportent et donnent le « la » de la mode insulaire.

Francesca a toujours aimé dessiner, créer des objets, transformer des vêtements ou en confectionner. Le déclic, il se fait alors qu'elle a 11 ans, le jour où sa marraine lui offre sa première machine à coudre. Francesca dit alors qu'à partir de ce moment, sa voie était tracée.

De là découle un cursus somme toute classique pour une passionnée de mode: «après mon bac, je suis partie à Paris où j'ai fait une école de stylisme et j'ai ensuite commencé à travailler comme styliste en prêt-à-porter féminin». Commence alors pour Francesca un parcours initiatique. Elle vit pendant 20 ans à Paris où elle travaille pour des grands groupes de prêt-à-porter, comme responsable de collection. Puis, en 2003, elle devient consultante free lance: une activité qui lui fait découvrir le monde: «j'ai beaucoup voyagé pour mes clients, Londres, New York, Barcelone mais aussi la Chine, l'Inde...» Si les voyages forment la jeunesse, ils inspirent la jeune femme... qui, une fois le monde parcouru, choisit le retour aux origines. «En 2007, je suis rentrée en Corse avec l'envie de créer ma propre marque. Nine est née en 2011. D'abord en activité secondaire car je continuais à travailler pour des groupes de prêt-à-porter basés à Paris. Puis à partir de 2013 j'ai complètement transformé mon activité. En 2016, c'est devenu mon activité principale. Je me consacre exclusivement à ma marque et à sa distribution». Les ambitions de Francesca sont multiples: travailler au développement de Nine pour l'installer dans toutes les boutiques d'hôtels haut de gamme qui voudront accueillir un corner Nine, en Corse comme au national et à l'international; créer une deuxième ligne d'ici deux ans lorsque Nine aura atteint son rythme de croisière. Un rythme que la marque commence à atteindre car Francesca a multiplié les collaborations prestigieuses. Récemment, par exemple, le président du Comité Miss Corse pour Miss France lui a demandé de créer une robe à l'occasion de l'élection Miss France du 17 décembre dernier.

C'est donc dans une création signée Francesca Benvenuti que la Miss Corse 2017 Lætitia Duclos, a défilé pour le passage en costume régional. ■

Marie GAMBINI



In casa prutetta ùn ci entre fretu !

Vous êtes propriétaire de votre maison individuelle et souhaitez en améliorer le confort !
Bénéficiez d'une rénovation énergétique globale et performante (BBC) de votre maison !



G



A

Projet régional de 200 logements pilotes

jusqu'à
15 000 euros
 d'aide

www.aauc.corsica

Retrouvez toutes les informations auprès de votre conseiller Espace Info Energie au :

04 95 72 13 25



Outils pour la Rénovation
 Énergétique du Logement Individuel



AJACCIO

■ PHILIPPE AZARA

Jusqu'au 14 janvier. Galerie Aux arts, etc...

☎ 06 72 76 82 86

La superposition joue un rôle capital dans les photographies de Philippe Azara. Temps de pause long ou au contraire bref, l'artiste, qui affectionne les décors urbains, joue avec les sillages, l'impression de flou et les traînées, ponctuant l'image de sujets aux contours nets et éclatants.



■ XAVIER BOULIÈRE

Jusqu'au 14 janvier. Galerie Aux arts, etc...

☎ 06 72 76 82 86

Xavier Boulière se dit pêcheur tout autant qu'artiste : il emprunte à l'art traditionnel du Japon la technique du gyotaku, apparue à l'époque Edo, qui consiste à reproduire l'image d'un poisson par empreinte, sur papier ou sur soie.

■ ARMELLE GUISSANI

Jusqu'au 18 février. A Scenina.

☎ 09 63 21 93 99 & www.scenina.com

Armelle Guissani vit et travaille à Olmeta di Tuda. Elle donne une deuxième vie aux objets et vêtements usés en les détournant de façon poétique.

■ BIG DOODLE

Du 3 au 13 janvier. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Yann Le Borgne se partage entre ses trois passions : les arts plastiques, la musique et le théâtre. Son œuvre invite à faire l'expérience d'« une chute où nul ne tombe », sans souci du sens ni du probable.

■ JE SUIS UNE VILLE

Jusqu'au 13 janvier. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Dominique Appietto a longtemps cru qu'on ne pouvait photographier que ce qui est lointain, exotique. Sa rencontre avec le photographe Jacques Maton et la sociologue Liza Terrazoni l'a amené à partir en quête du « quotidien méconnu » d'Ajaccio.

■ COMME UN SEUL HOMME

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Une vidéo dont le texte, à partir de lettres de soldats français, anglais et allemands, est dit par des jeunes d'aujourd'hui, sur les lieux de mémoire de la Grande Guerre. Et des photos de paysages. Hommage aux combattants inconnus signé Denis Darzacq.

■ NAPOLÉON, CE HÉROS

Jusqu'au 30 avril. Palais Fesch.

☎ 04 95 26 26 26 & www.musee-fesch.com

Un parcours ludique et inédit mettant en valeur la richesse des collections du Palais Fesch mais aussi les faits et les personnages marquants de l'épopée napoléonienne et relatifs au mythe du surhomme.

■ CARAMUSA

Le 6 janvier, 20h30. A Scenina

☎ 06 63 21 93 99 & www.scenina.com

Associant chant monodique, polyphonie et expression instrumentale traditionnelle, Caramusa propose un spectacle-voyage aux multiples escales, vers un monde où les instruments sont faits de bois et de corne. Dîner-spectacle. Réservation conseillée.

■ CLAUDE BUCCHINI

Le 7 janvier, 21h. Locu Teatrale.

☎ 04 95 10 72 03 & www.locu-teatrale.info

Chansons d'ici, chansons d'ailleurs : Claude Bucchini interprète des chansons des Frères Vincenti, mais aussi de Jean Ferrat, Georges Moustaki et Yves Montand.

■ SPIRIZALL

Le 13 janvier, 21h. L'Aghja.

☎ 04 95 20 41 15 & www.aghja.com

Formé en 2008 par deux Ajacciens, Ashra et Sekor, ce groupe de rap a sorti en août dernier son premier album, *Islanders*. Ambiance boombap et films d'horreur, textes tranchants, explicites et réfléchis : une sorte de retour vers le futur du rap.



■ IL ÉTAIT UNE FOIS, SERGE REGGIANI

Le 10 janvier, 20h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

Aux côtés d'Henri Olmeta, Eric et Jean-Michel Salvarelli, Antoine Luciani et Ange Bianchini, le chanteur et comédien Thomas Bronzini rend hommage à Serge Reggiani, dans un conte musical mis en scène par Guy Cimino.

■ LE SILENCE DE MOLIÈRE

Le 13 janvier, 20h30. Espace Diamant.

☎ 04 95 50 40 80 & espace-diamant.ajaccio.fr

D'après l'ouvrage éponyme de Giovanni Macchia, consacré à Esprit-Madeleine Poquelin, unique fille de Molière, Marc Paquien met en scène Ariane Ascarides et Loïc Mobihan pour une interview imaginaire de celle qui vécut à l'écart de la scène, silencieuse.



BASTIA

■ GUARDA FRATELLU

Du 6 au 31 janvier. Médiathèque de l'Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.guardafratellu.com

Une brève histoire de la Corse, des années 1970 aux années 1990, et des luttes et mouvements qui ont marqué cette période, présentée au travers d'une sélection d'affiches qui témoignent de ces mobilisations.



■ UN DÎNER AVEC JACQUES

Le 7 janvier, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Dans le cadre d'un partenariat entre le théâtre de Bastia, le théâtre Impérial de Compiègne le théâtre de Fontainebleau et l'Opéra-Comique, un spectacle coproduit par le Musée d'Orsay consacré à Jacques Offenbach, chantre du Second Empire.

■ ET VIVRE ÉTAIT SUBLIME

Le 12 janvier, 20h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Nicolas Rey, écrivain et scénariste, conserve les textes dont il tombe amoureux dans une boîte à chaussures. Mathieu Saïkaly, chanteur et musicien, garde dans sa guitare toutes les musiques dont il s'est épris. Dans cette lecture musicale, ils fusionnent leurs passions respectives.

■ MATHIEU SAÏKALY

Le 13 janvier, 20h30. L'Alb'Oru.

☎ 04 95 47 47 00 & www.bastia.corsica

Vainqueur de la Nouvelle Star en 2014, cet auteur-compositeur-interprète de 23 ans qui affectionne tout particulièrement le folk, en anglais ou en français, a sorti son premier album, *A million particles*, à l'été 2015.

■ LES FONDATEURS FONT DES ENFANTS

Le 10 janvier, 18h30. Théâtre municipal.

☎ 04 95 34 98 00 & www.bastia.corsica

Imaginé en collaboration Pierrette Gaudin, psychomotricienne et psychologue, ce premier spectacle jeune public de la compagnie Les Fondateurs repose sur l'improvisation. Avec des ballons, les acteurs réalisent une scénographie qui guide leurs dialogues et leur jeu. À partir de 6 ans.

CORTE

■ L'ARMÉE DES OMBRES

Jusqu'au 31 mars. Frac Corse. ☎ 04 95 46 22 18

Billet de banque pliés, installations, peintures, vidéo : avec au passage un clin d'œil à Melville, Hakima El Djoudi traite ici de la dépersonnalisation, du pouvoir de l'argent, des guerres qui se livrent désormais sur les places boursières, de la perte de repères et d'identité... et de résistance.

PORTO-VECCHIO

■ GRAND EST

Jusqu'au 7 janvier. Bibliothèque municipale.

☎ 04 95 23 35 89

Exposition des planches originales de Franck Biancarelli pour le roman graphique *Grand Est*. (textes de Denis Robert, éd. Dargaud), road trip dans la Lorraine au cœur d'acier.

■ NABUCCO

Le 7 janvier, 18h55. Centre culturel communal.

☎ 04 95 70 09 58

En direct du Metropolitan Opera de New York, une vidéo-transmission de l'opéra qui créé en 1842 à la Scala de Milan, lança véritablement la carrière de Giuseppe Verdi. Il narre l'épisode de la captivité des Hébreux à Babylone. Dans le rôle-titre, Plácido Domingo.

PRUNELLI-DI-FIUM'ORBU

■ WEEK-END FRATERNEL !

Les 14 et 15 janvier. Salle Cardiccia.

☎ 04 95 56 26 67 & www.centreculturelanima.fr

Le centre culturel Anima propose un week-end pour renouer avec les plaisirs simples du vivre ensemble : ateliers de chant, d'arts plastiques ou de danses collectives pour enfants et adultes ; contes ; repas collectifs et, le 15 à partir de 17h, une Veghji-Anima, scène ouverte à tous les artistes amateurs. Entrée libre.



a Radiò di a Corsica

Alta
frequenza

ARADIO DI A CORSICA

Dipoi 35 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**
VIVARIO **97** BUCUGNANU **107.5**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.CORICA

L'APPLI ALTA EST DISPONIBLE
TELECHARGEZ LA !!

